Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 9170775
Centre d'intérêt: 620

Fédération des cégeps. Commission des animateurs socioculturels.

"La fonction éducative de l'animation socioculturelle" : rapport d'étude / par la Commission des animateurs socioculturels, Fédération des cégeps. -- [Montréal] : La Fédération, 1979.
79, 10 p. : ill. ; 28 cm.

Descripteur(s): Organisation * Animation culturelle * Animation sociale * Formation socio-culturelle * Questionnaire * Collégial (Ordre d'enseignement)

Ce document rend compte des résultats d'une étude commencée en automne 1977 sur les moyens de concrétiser la fonction éducative de l'animation socioculturelle. Cette étude a consisté dans un premier temps à inventorier les activités existantes dans lesquelles les animateurs socioculturels sont intervenus en 1977-1978 et à recueillir, pour ces activités, certains éléments d'information comme la participation étudiante, la collaboration obtenue du milieu, les moyens matériels, etc. Puis on y a identifié les visées éducatives poursuivies par les animateurs dans leurs interventions et on a déterminé les rôles qu'ils y ont joués. Finalement on détermine les axes privilégiés par les animateurs dans leurs interventions. Pour ce faire, un questionnaire a été complété par 23 collèges (taux de réponse de 50 %).

Type de document:

1831

Centre de documentation
FÉDÉRATION DES CÉGEPS

9170775

FÉDÉRATION DES CÉGEPS

"LA FONCTION ÉDUCATIVE DE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE"

PAR

LA COMMISSION DES ANIMATEURS SOCIOCULTURELS

RAPPORT D'ÉTUDE

MAI 1979

9170775

124-380
1831

FÉDÉRATION DES CÉGEPS

"LA FONCTION ÉDUCATIVE DE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE"

PAR

LA COMMISSION DES ANIMATEURS SOCIOCULTURELS

RAPPORT D'ÉTUDE

MAI 1979

CETTE ÉTUDE A ÉTÉ RENDUE
POSSIBLE GRÂCE À UNE
SUBVENTION DE LA FÉDÉRATION
DES CEGEPS.

Nous tenons à remercier tous les intervenants socioculturels des Cégeps répondants, les directeurs des Services aux étudiants et les directeurs généraux qui ont encouragé la participation de leur personnel à cette étude, et tous ceux qui nous ont aidés ou qui ont voulu le faire...

Un merci spécial à monsieur Michel Choquette, responsable de l'informatique au Collège Saint-Jean-sur-Richelieu pour son aide précieuse et ses conseils judicieux.

AVANT-PROPOS

Il s'en trouvera sûrement parmi les éventuels lecteurs de ce document qui s'interrogeront à bon droit sur la portée réelle de cette étude. Ils n'auront pas été les seuls, croyez-nous!

Nous sommes conscients (et nous l'avons été tout au long de ce travail) que notre recherche sur la fonction éducative de l'animation socioculturelle n'aura atteint que partiellement les objectifs que nous nous étions fixés au point de départ. Ce n'est pas faute d'avoir voulu procéder rigoureusement, scientifiquement et selon des techniques de recherche éprouvées, bien au contraire.

Dès le départ, conscients que nous étions de notre incompétence dans le secteur de la recherche et convaincus de l'importance pour la Commission toute entière des résultats de cette étude, nous fîmes appel aux services d'un expert dans le domaine.

Or, nous devions reconnaître bientôt que, tant au niveau de la critique de fond de notre instrument de recherche (le questionnaire), qu'au niveau de la prévision concernant le mode de compilation des données, l'expertise de départ n'avait pas été à la hauteur de nos attentes.

Mais, malgré le climat "désamorçant" et le surcroît considérable de travail occasionné par ce "départ" mal engagé, nous avons quand même tenu à poursuivre l'entreprise en récupérant le plus possible ce qui pouvait l'être avec la compétence limitée qui était la nôtre.

Si nous avons pu tenir le coup, c'est dû en grande partie au responsable de l'informatique du Cégep de St-Jean-sur-Richelieu qui nous a aidés à nous sortir du guêpier où nous étions.

Nous tenons à présenter nos excuses aux "braves" qui ont pris la peine de répondre à notre questionnaire qui, en plus d'être long et complexe, n'avait pas la précision comme caractéristique principale, tant s'en faut! Grâce à eux et à leurs réponses, il nous aura quand même été possible de fournir à l'ensemble du réseau les quelques données contenues dans le présent document et que nous appelons "étude" avec beaucoup de réserve.

L'équipe.

L'ÉQUIPE, C'EST

JEANNINE BÉDARD, Cégep de Montmorency

JEAN-CLAUDE DESCHÊNES, Cégep de Sainte-Foy

JACQUES DESNOYERS, Cégep Ahuntsic

GUY LÉCUYER, Cégep de Valleyfield

RICHARD OUELLET, Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 8

PRÉSENTATION DU DOCUMENT 9

CHAPITRE I

Historique du projet 11

CHAPITRE II

Les objectifs de l'étude 16

CHAPITRE III

La méthodologie 18

CHAPITRE IV

L'analyse des données

1. Profil des collèges répondants 23

1.1 La population des collèges répondants par rapport aux collèges du Québec 24

1.2 Les intervenants à plein temps 25

1.3 Les intervenants à mi-temps 26

1.4 Les autres intervenants 27

1.5 Relations entre le nombre d'intervenants à plein temps, le nombre de collèges répondants et la population des collèges répondants 29

1.6 Services assurés aux adultes inscrits au Service de l'éducation des adultes 31

2. Les activités socioculturelles

2.1 Répartition en pourcentage et en nombre des divers types d'activités du réseau où les animateurs sont intervenus 33

2.2 Participation des étudiants à l'organisation des activités par types d'activités 36

2.3 Les étudiants participants par types d'activités 38

2.4 Accessibilité des activités exclusive aux étudiants 40

2.5 Taux d'utilisation des locaux pour la tenue d'activités socioculturelles 41

2.6 Pourcentage du nombre des activités où une évaluation a été prévue ou a eu lieu en regard des divers types d'activités 44

2.7 Participation de l'animateur et des étudiants à l'évaluation 46

2.8 Pourcentage du nombre des activités faites en collaboration 49

2.9 Correspondance entre la population des collèges et le taux d'intervention des animateurs par types d'activités 53

3.0 Correspondance entre le nombre d'intervenants à temps plein par collège et le taux d'intervention par types d'activités 58

3. Les concepts "d'organisation" et "d'animation" 61

4. Les visées éducatives 69

APPENDICE

Le questionnaire

INTRODUCTION

Le document de travail sur la "FONCTION ÉDUCATIVE DE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE", élaboré par un groupe de travail de la Commission des animateurs socioculturels suite au colloque de décembre 1976, et déposé lors de l'assemblée générale de la commission en mai 1977, affirmait en substance trois choses: que l'animation socioculturelle dans les cégeps avait une fonction éducative, que celle-ci s'exerçait selon des moyens qui lui étaient propres et qu'elle visait à la formation, à la conscientisation et à la socialisation des étudiants.

Ce document voulait asseoir sur des bases théoriques plus "poussées" les interventions professionnelles des animateurs et leur fournir en même temps un "langage commun" plus articulé pour "parler" adéquatement de leur travail.

Bien que très apprécié dans l'ensemble, le document suscitait toutefois des interrogations: comment concrètement développer, dans le quotidien des interventions, les aspects socialisation, conscientisation chez l'étudiant? A quel niveau et comment peut s'incarner la dimension "formation" de notre fonction éducative? Bref, en plus d'adhérer à la théorie des trois axes (formation, socialisation et conscientisation) ou voulait aller plus loin et chercher à se doter d'outils, de moyens susceptibles de nous aider à mieux poursuivre nos visées comme éducateurs.

Ce besoin de "concrétude" manifestait aussi, croyons-nous, le désir de connaître de quels moyens bien identifiés les animateurs des "autres" cégeps s'étaient dotés pour viser à une action éducative dans les trois axes généraux mentionnés plus haut.

C'est dans ce contexte que la Commission des animateurs réunie en assemblée générale, en mai 1977, a mandaté l'exécutif de la commission pour présenter un projet d'étude à la Fédération des Cégeps sur cette question.

Le présent document veut rendre compte des résultats de cette étude commencée en automne 1977.

PRÉSENTATION DU DOCUMENT

Dans le but de situer le lecteur, nous présentons d'abord un bref historique du chemin parcouru depuis novembre 1976 par la Commission des animateurs socioculturels à propos de la fonction éducative de l'animation socioculturelle. (CHAPITRE I)

Puis nous faisons état des objectifs de la présente étude (CHAPITRE II) et de la façon dont nous avons choisi de la mener (CHAPITRE III).

Puis nous procédons enfin à l'analyse des données concernant les quatre points suivants correspondant aux trois sections du questionnaire (CHAPITRE IV):

1. Le profil des Collèges répondants.
2. Les activités.
3. Les concepts d' "organisation" et d' "animation".
4. Les visées éducatives.

L'on trouvera en appendice, un exemplaire du questionnaire nous ayant servi d'instrument de recherche.

CHAPÎTRE I

HISTORIQUE DU PROJET

HISTORIQUE DU PROJET

Novembre 1976:

° Les membres de l'exécutif rejoignent par téléphone les animateurs de la région métropolitaine dans le but de préparer le colloque de décembre à Montréal. Réunis en comité, les animateurs précisent l'orientation du colloque sur le thème de la fonction éducative de l'animateur socioculturel.

Décembre 1976:

° COLLOQUE les 14, 15 et 16 décembre à l'hôtel de l'Institut à Montréal.

Débat autour de la définition du rôle d'un animateur, de ses fonctions, de l'animation... Trois(3) axes spécifiques à la fonction éducative émergent des données recueillies au long du colloque, soit: formation, conscientisation, socialisation.

A la clôture du colloque, la Commission mandate le comité de travail à poursuivre une recherche plus poussée autour des trois(3) axes de la fonction éducative.

Janvier à mai 1977:

° C'est le point de départ vers une fouille intensive de documents faisant référence à notre travail. Recherche et tâtonnement traduisent un peu cette période, où, à partir de textes, (si rares étaient-ils!) le comité réussit à produire un document théorique, et à l'expédier aux animateurs des cégeps en vue du colloque de mai à Sherbrooke.

Mai 1977:

° COLLOQUE les 25, 26 et 27 mai au Cégep de Sherbrooke.

Discussion sur la fonction éducative de l'animation socioculturelle.

Formation de groupes de travail autour des trois axes (formation, socialisation, conscientisation).

Mai 1977 (suite): 0 Tous s'entendent à reconnaître le caractère stimulant que le document théorique apporte au niveau de la réflexion. Il accuse cependant une certaine faiblesse quant à sa facilité de compréhension.
Faisant peu référence à la réalité concrète vécue à l'intérieur du milieu de vie de l'animateur, le document est jugé hermétique. A la clôture du colloque, la Commission mandate le comité de travail afin qu'il poursuive le projet. La Commission suggère de le présenter sous forme de projet d'étude à la Fédération des cégeps.

Juin 1977: 0 Réunion du comité de travail et préparation du projet en vue d'une demande de subvention de l'ordre de 11,000,00$ à la Fédération des cégeps. Guy Chabot, coordonnateur du secteur des commissions, nous informe que le projet pourrait être refusé car le montant de la subvention demandé dépasse de beaucoup les sommes disponibles à la Fédération pour les projets de cet ordre.

Réunion du comité et remaniement du budget fixé à 3,000,00$.

14 septembre 1977: 0 Gilbert Letendre présente le projet finalisé à l'assemblée des présidents réunie à Montréal.

14 novembre 1977: 0 Monsieur Laberge, directeur général de la Fédération des Cégeps, nous informe que notre projet d'étude sur la fonction éducative est accepté, et qu'une subvention de 2,000,00$ nous est octroyée pour sa réalisation.

23 janvier 1978: 0 Première réunion du groupe de travail.
Guy Chabot de la fédération, de par son esprit de synthèse, nous guide à l'intérieur de notre recherche. Afin d'éviter la rédaction d'un autre document théorique, le comité opte pour une démarche plus concrète. Il s'entend à fabriquer un questionnaire ouvert et fermé nous permettant d'atteindre les quatre objectifs de travail préalablement fixés.
(c.f. procès-verbal du 27 janvier 1978).

7 février 1978:	0 Réunion remise vu l'impossibilité pour la personne-ressource d'être présente à la date fixée.
21 février 1978:	0 Réunion remise due à un cataclysme naturel survenant fréquemment en période hivernale.
28 février et 1 mars 1978:	0 Elaboration du questionnaire à partir des quatre objectifs définis à la dernière réunion. Venue de Jeanne Leroux, sociologue à la fédération; le comité la sensibilise à sa recherche. Jeanne nous explique les avantages et les inconvénients que pose un questionnaire fermé. Elle accepte de nous aider, le temps venu.
9 mars et 10 mars 1978:	0 Le comité ramasse toutes les données pertinentes à chacune des sections des quatre objectifs de base. (ref. procès-verbal du 14 mars point 3.1) "Voici le fruit de notre travail". Discussion au sujet de la grille d'analyse pouvant nous aider à traiter les résultats (ex: vecteurs développementaux de CODE, trois axes de la fonction éducative...)
28 avril 1978:	0 Modification, finalisation et approbation du questionnaire présenté par Jeanne Leroux au comité de travail.
4 mai 1978:	0 Production d'un document bilan faisant état du travail effectué depuis le début de la recherche.
10 mai 1978:	0 Modification et approbation du document bilan par tous les membres du comité.
30, 31 mai et 1 juin 1978	0 COLLOQUE des animateurs au Cégep de Rivière-du-Loup. Présentation du document bilan à l'assemblée. Distribution et explication du questionnaire.

30, 31 mai et 1 juin 1978: (suite)	0 ÉCHÉANCIER: - Date limite de retour fixée au 23 juin 1978. - Lettre de rappel fixé au 12 juin 1978. - Rappel téléphonique fixé au 27 juin 1978. L'assemblée générale mandate Guy Lécuyer, Jeannine Bédard, Jacques Desnoyers et Richard Ouellet pour donner suite au projet d'étude. Ils s'adjoignent Jean-Claude Deschênes.
Du début juin à la mi-septembre 1978:	0 Rentrée des questionnaires complétés.
Automne 1978 et hiver 1979:	0 Compilation des données. Analyse des données. Rédaction préliminaire. Rédaction finale.
Printemps 1979:	0 Dépôt à l'assemblée générale de la commission.

CHAPITRE II

LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

LES OBJECTIFS

A. Inventorier toutes les activités existantes dans lesquelles les animateurs socioculturels sont intervenus en 1977 - 1978;

aller chercher pour ces activités certains éléments d'information comme: la participation étudiante, la collaboration obtenue du milieu, les moyens matériels dont disposent les animateurs pour la tenue des activités, l'évaluation des activités, etc.

B. Identifier les visées éducatives poursuivies par les animateurs dans leurs interventions.

C. Déterminer les rôles joués par les animateurs dans leurs interventions.

D. Trouver les axes privilégiés par les animateurs dans leurs interventions (formation, conscientisation socialisation).

CHAPÎTRE III

LA MÉTHODOLOGIE

MÉTHODOLOGIE

1. L'ÉCHANTILLONNAGE

Le questionnaire qui apparaît en appendice a été envoyé à chaque intervenant dans quarante-six (46) cégeps.

Sur les quarante-six questionnaires, vingt-trois (23) nous sont revenus, ce qui représente un échantillonnage de 50%.

Un (1) questionnaire n'a pu être retenu pour compilation.

2. CHOIX DE L'INSTRUMENT DE RECHERCHE

Nous avons envisagé trois hypothèses pour réaliser les objectifs de l'étude:

1) fabrication et envoi d'un questionnaire à tous les animateurs;
2) rencontre entre des regroupements régionaux d'animateurs et le groupe de travail pour procéder à des entrevues;
3) fabrication d'un questionnaire et rencontres régionales avec le groupe de travail pour y répondre.

La première hypothèse a été retenue en raison des avantages du questionnaire pour une analyse et une compilation plus faciles des réponses.

3. MODE DE COMPILATION DES DONNÉES

Dans certains blocs d'activités de la Section II du questionnaire nous avons cru bon établir des catégories lors de la compilation, et ce, bien sûr, dans le but de donner un tableau un peu plus nuancé de l'ensemble des réponses.

Cette méthode qui consiste à catégorier après coup a l'avantage de ne pas contraindre au préalable les répondants, mais présente en soi de nombreuses difficultés et peut contribuer à des réductions des sens de réponses ou à des généralisations ou même à des erreurs de classification étant donné les réalités différentes que peuvent recouvrir une expression ou un terme dans l'esprit de chacun.

Cela, nous ne le savions pas avant d'en avoir tenté l'expérience; nous souhaitons ne pas trop avoir massacré ni réduit le sens des réponses.

Quant à la Section III, nous avons aussi rejeté l'idée de proposer nos définitions de l' "organisation" et de l' "animation" désireux que nous étions de ne pas influencer ni réduire au départ les définitions que les répondants pourraient en avoir. Notre attitude fut la même concernant les "visées éducatives". Notre étude au total eût peut-être gagné à ce que nous fussions davantage "proposeurs" de grilles ou de définitions. N'eût été de la disponibilité en temps qu'elle exigeait, la deuxième hypothèse nous apparaissait peut-être la plus susceptible d'obtenir les réponses exactes aux questions posées.

Si nous avions su à ce moment quel investissement en temps exigerait de nous la première hypothèse, nous aurions ·ûrement choisi la deuxième.

4. PROCESSUS D'ÉLABORATION DU QUESTIONNAIRE

- Dans un premier temps, nous avons essayé, pour chacun des objectifs de l'étude, de préciser ce que nous avions besoin de savoir pour les atteindre.
- Nous avons ensuite soumis le fruit de notre travail à une personne-ressource spécialisée en recherche, pour la construction du questionnaire comme tel.
- Nous avons eu ensuite une ou deux rencontres avec cette personne-ressource pour corriger et modifier le questionnaire.
- A sa suggestion, nous avons renoncé à l'idée de le faire informatiser.

5. INFORMATISATION DES DONNÉES "APRÈS COUP"

Ce n'est que lorsque nous avons entrepris de compiler manuellement les données que nous nous sommes rendu compte de l'énormité de la tâche et du peu de possibilités d'inter-relations qu'une telle compilation nous donnait.

Nous avons donc fait en sorte que les données fussent informatisées, avec tout ce qu'une telle opération implique lorsqu'elle est faite "après coup".

6. ANALYSE DES DONNÉES

6.1 Processus d'analyse

Lorsque c'était possible nous suivions le schéma suivant pour chaque objet analysé:

- *Le titre* : (l'objet de l'analyse);
- *La situation ou explication* : en général on y retrouve des informations susceptibles de clarifier le contexte de la question;
- *Observations générales* : les premières observations tirées de la lecture des statistiques;
- *Interprétation* : lorsque possible et nécessaire on essaie de tirer des observations, certaines conclusions, de dégager des tendances, des significations.

6.2 Les tableaux

Lorsque nous l'avons jugé nécessaire pour illustrer une réponse, une tendance, etc., nous avons accompagné le texte d'un tableau graphique.

CHAPITRE IV

L'ANALYSE DES DONNEES

1. PROFIL DES COLLÈGES RÉPONDANTS
2. LES ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES
3. LES CONCEPTS D'ORGANISATION ET D'ANIMATION
4. LES VISÉES ÉDUCATIVES

1. PROFIL DES COLLÈGES RÉPONDANTS

LES REPONDANTS

Ahuntsic	4,826	Nord-Ouest	2,005
Alma	1,196	Outaouais	3,225
Bois-de-Boulogne	2,696	Rimouski	3,695
Chicoutimi	2,953	Rosemont	2,571
Drummondville	1,449	St-Hyacinthe	1,707
Edouard Montpetit	4,481	St-Jean-sur-Richelieu	1,996
Gaspésie	1,094	St-Lambert	1,811
Joliette	1,824	Ste-Foy	4,108
La Pocatière	1,084	Valleyfield	1,685
Lennoxville	1,077	Vanier	5,826
Lionel-Groulx	2,255	Victoriaville	1,650
Montmorency	2,234		

Sur 23 collèges 22 ont répondu de façon satisfaisante au questionnaire

1.1 LA POPULATION DES COLLÈGES RÉPONDANTS PAR RAPPORT AUX COLLÈGES DU QUÉBEC

LA POPULATION DES COLLEGES REPONDANTS PAR RAPPORT AUX COLLEGES DU QUEBEC

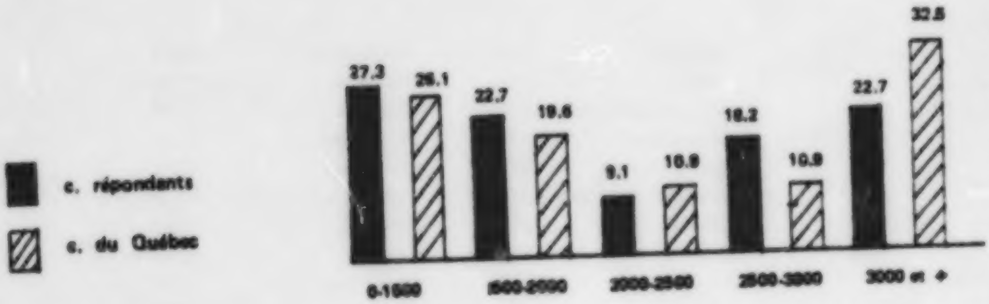

Observations

Dans l'ensemble, le tableau nous indique que la répartition des collèges répondants par groupe de population est assez représentative de celle de l'ensemble du réseau. Les écarts les plus marqués se retrouvent dans les groupes de 2500 à 3000 et de 3000 et plus de population. Mais, au total, ces écarts ne viennent pas changer fondamentalement l'aspect de la courbe de représentativité.

L'on peut donc dire que les collèges répondants constituent un échantillonnage assez proche de la réalité pour être significatif pour l'ensemble du réseau.

1.2 LES INTERVENANTS A PLEIN TEMPS

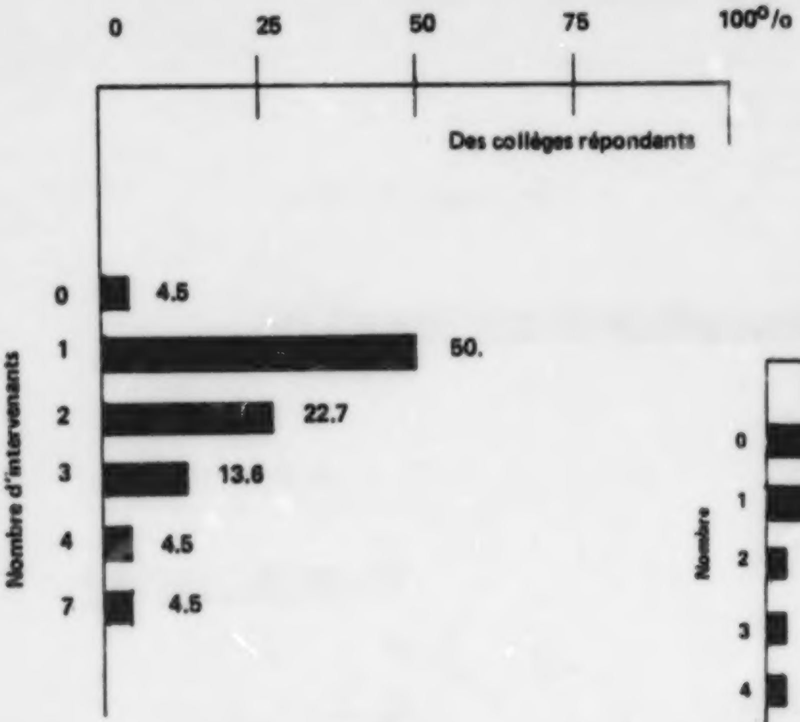

LES ANIMATEURS

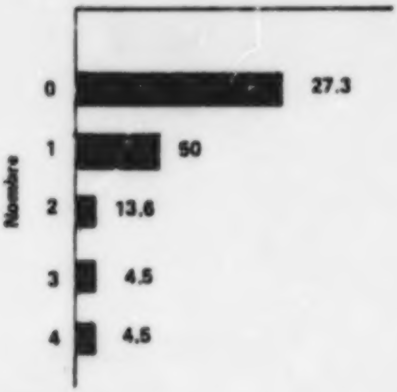

LES TECHNICIENS

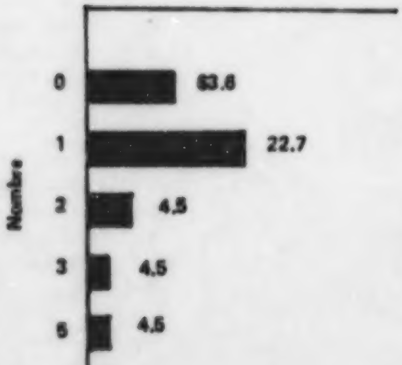

LES RECREOLOGUES

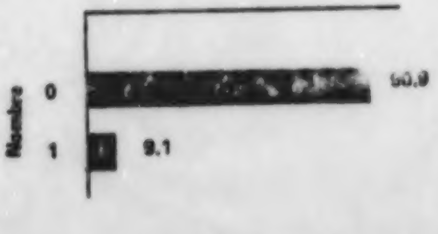

Observations

La presque totalité (95.5%) des collèges ont au moins un (1) intervenant à plein temps dans le secteur socioculturel. De ce nombre, 50% n'en ont qu'un seul, 22.7% en ont deux et 13.6% en ont trois. Un seul collège n'en a aucun. Par ailleurs l'un des collèges répondants en compte sept et un autre quatre.

Les petits tableaux nous indiquent qu'on retrouve au moins un animateur à plein temps dans 72.6% des collèges. On compte par ailleurs un (1) technicien à plein temps dans environ un collège sur trois. Par contre le taux de récréologues n'est que de 9.1%.

C'est donc dire que trois intervenants à plein temps sur quatre sont des animateurs socioculturels.

1.3 LES INTERVENANTS A MI-TEMPS

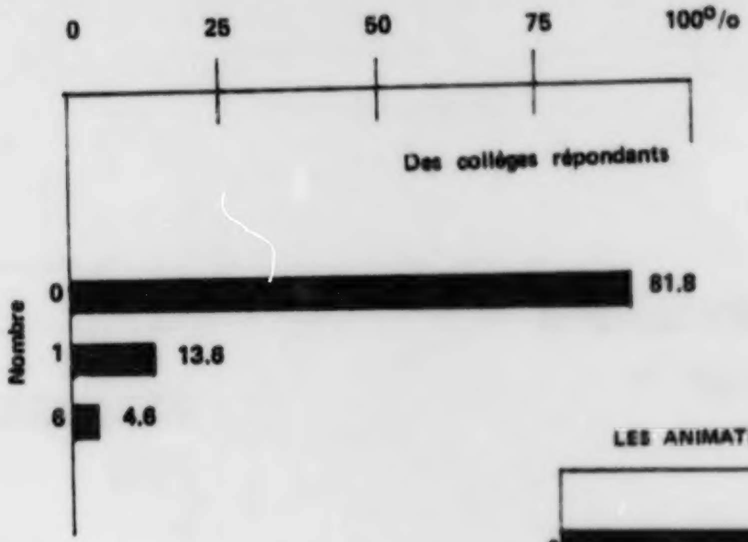

LES ANIMATEURS

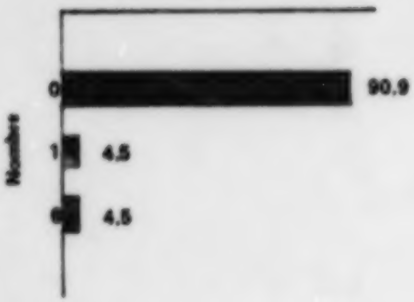

Observations

On ne retrouve des internants à mi-temps que dans 18.2% des collèges.

L'un des quatre collàges employant des intervanants à mi-temps compte, entre autre, six (6) <u>animateurs</u> à mi-temps.

Dans l'ensemble on compte surtout du personnel à plein temps dans le secteur socioculturel et ce personnel est surtout formé d'animateurs.

LES TECHNICIENS

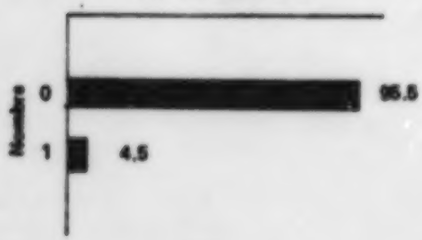

LES RECREOLOGUES

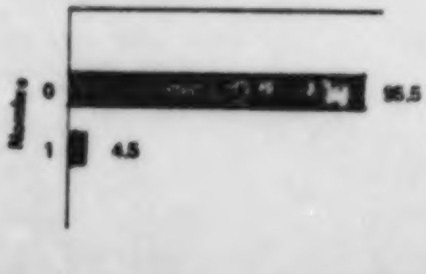

1.4 PERSONNES AUTRES QUE LES ANIMATEURS, LES TECHNICIENS EN LOISIRS OU LES RÉCRÉOLOGUES INTERVENANT DE FACON CONTINUE DANS LE SECTEUR SOCIOCULTUREL

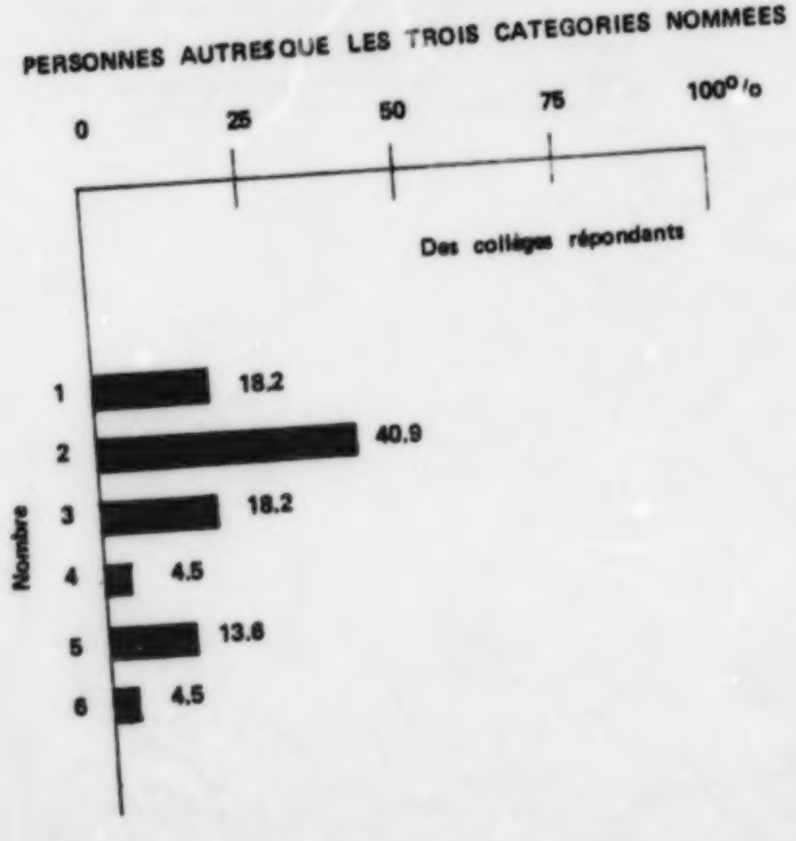

Observations

La totalité des collèges répondants compte au moins un intervenant (autre). 77.3% des collèges en comptent de un (1) à trois (3); 40.9% en comptent deux (2) et 13.6% en comptent cinq (5).

Il est évident que l'intervenant socioculturel dans un collège n'a pas le choix d'aller se chercher du "personnel" pour pouvoir répondre aux besoins de son secteur ou poursuivre ses

objectifs d'intervention si l'on considère qu'il se retrouve seul devant une population de 1400 étudiants en moyenne.

Ce "personnel autre" constitue à coup sûr un "moyen" très fréquemment utilisé par l'intervenant socioculturel. Il pourrait s'avérer intéressant d'en savoir plus long sur cet "outil". Par exemple: comment se fait le recrutement, d'après quels critères ces personnes sont-elles engagées, quel type de rapports s'établit-il entre elles et l'intervenant "officiel", comment est évaluée la qualité de leur travail, quel est le degré d'implication réelle de ces personnes dans la poursuite des objectifs des services d'animation, etc. Bref, comment pourrait-on mettre cet "outil" davantage au service d'une fonction éducative? Enfin...

1.5 RELATIONS ENTRE LE NOMBRE D'INTERVENANTS À PLEIN TEMPS, LE NOMBRE DE COLLÈGES RÉPONDANTS ET LA POPULATION DES COLLÈGES RÉPONDANTS

Tableau comparatif entre:

Le nombre d'intervenants à plein temps
Le nombre de collèges répondants
La population des collèges répondants

POPULATION	INTERVENANTS: 0	1	2	3	4	7
	COLLEGES					
1000 - 1500		5	1			
1500 - 2000	1	3		1		
2000 - 2500		2				
2500 - 3000			3			1
3500 +		1	1	2	1	

Observations

En multipliant la population moyenne de chaque groupe de population par le nombre de collèges de ce groupe de population, cela nous donne approximativement la population totale desdits collèges. Si l'on divise cette population totale par le nombre d'animateurs ou d'intervenants à temps plein de ce groupe de collèges, on obtient les données suivantes:

POPULATION	RATIO APPROXIMATIF
1000 à 1500	1 animateur pour 1071 étudiants
1500 à 2000	1 animateur pour 1458 étudiants
2000 à 2500	1 animateur pour 2250 étudiants
2500 à 3000	1 animateur pour 846 étudiants
3500 et plus	1 animateur pour 1442 étudiants

Le ratio le plus faible est de un animateur pour 846 étudiants et il se retrouve dans les collèges ayant une population de 2500 à 3000 étudiants. Cependant, l'on remarquera que l'un des collèges de cette catégorie compte à lui seul sept intervenants à temps plein ce qui est pour le moins exceptionnel, car il en compte plus que les trois autres collèges réunis. Nous en concluons que le ratio 1/846 pour cette catégorie de collège ne représente pas la situation "normale".

Dans les collèges ayant une population de 1000 à 1500 étudiants, le ratio animateur-étudiants est l'un des plus bas, soit 1/1071.

Quant au ratio le plus élevé, on le rencontre dans les collèges ayant de 2000 à 2500 étudiants où il est de 1/2250 approximativement.

Dans la plupart des collèges, le ratio dépasse largement 1/1000 qui a toujours été considéré comme une "norme implicite".

Comme nous le verrons en 2.9 du présent chapitre, le ratio n'est peut-être pas étranger au type d'intervention des animateurs dans leur collège. On remarquera en effet des différences importantes à ce niveau entre les collèges ayant une population de 1000 à 1500 et ceux ayant une population de 2000 à 2500.

1.6 SERVICES ASSURÉS AUX ADULTES INSCRITS AU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

SERVICES ASSURES AUX ADULTES INSCRITS AU SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES

Services ass.	Collèges	%
oui	2	9.1
non	20	90.9

Observations

Le tableau nous indique bien que un (1) collège sur dix (10) assure des services aux adultes inscrits au Service de l'éducation des adultes. La clientèle privilégiée (ou cible) demeure donc très majoritairement celle des étudiants réguliers de jour.

Nous n'avons cependant pas d'indications sur la nature des services assurés aux adultes lorsque c'est le cas, et le contexte particulier où ils le sont.

Il serait peut-être intéressant de savoir dans quelle mesure l'horaire de travail des intervenants socioculturels est affecté dans les cas où des services sont assurés aux adultes.

2. LES ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES

2.1 RÉPARTITION EN POURCENTAGE ET EN NOMBRE DES DIVERS TYPES D'ACTIVITÉS DU RÉSEAU OU LES ANIMATEURS DES COLLÈGES RÉPONDANTS SONT INTERVENUS

TYPES	%	NB. D'ACTIVITÉS
ATELIERS	24.1%	141
SPECTACLES	13.0%	76
PROJETS VENANT DES ANIMATEURS	11.6%	68
CLUBS	10.8%	63
PROJETS ÉTUDIANTS	10.6%	62
AUTRES	7.0%	41
PROJETS SPÉCIAUX	6.8%	40
EXPOSITIONS	5.7%	33
CINÉ-CLUBS	5.3%	31
GROUPES	5.0%	29
		584

Situation

Ce tableau exprime la somme de toutes les activités qui ont été nommées dans le questionnaire.

Observations générales

La première est que près de 25% de toutes les activités du réseau sont des ateliers.

La seconde est que près de 75% de toutes les activités sont regroupées dans les ateliers, les spectacles, les projets venant des animateurs, les clubs et les projets étudiants.

La troisième est que les activités du réseau sont réparties en plusieurs types et dans chacun de ces types, nous retrouvons tout de même un bon nombre d'activités.

Interprétation

Nous pourrions être portés à dire que les animateurs s'occupent d'abord d'organiser des ateliers et des spectacles à la lumière de ce tableau.

Nous pourrions aussi ajouter à partir de cela que le travail de l'animateur en est d'abord un d'ORGANISATION.

Nous préférons ne pas sauter aux conclusions hâtives et prendre les chiffres pour ce qu'ils sont ici, avant de les utiliser afin de nous permettre de prétendre tout de suite définir la tâche de l'animateur.

Ainsi, nous étudierons cette question en liaison avec la dernière qui tente de connaître la division qui existe dans la répartition du temps accordé par l'animateur à faire de l'animation ou à faire de l'organisation dans toutes ses activités.

Note explicative

A l'intérieur de certains types d'activités du réseau, il nous a été possible de faire certains regroupements autour de thèmes généraux.

Ainsi dans la catégorie des PROJETS ÉTUDIANTS, nous avons remarqué diverses orientations:

COMMUNICATION	14.5%
CINÉMA	6.5%
FORMATION	19.4%
INFORMATION	9.7%
REGROUPEMENT COLLECTIF	24.2%
SOCIO-RÉCRÉATIF	17.7%
AUTRES	8.1%

Dans la catégorie des PROJETS VENANT DES ANIMATEURS aussi,

COMMUNICATION	0.0%
CINÉMA	4.4%
FORMATION	41.2%
INFORMATION	14.7%
REGROUPEMENT COLLECTIF	32.4%
SOCIO-RÉCRÉATIF	5.9%
AUTRES	1.5%

De même que dans la catégorie, des ATELIERS, 24.1% du total

MUSIQUE	15.6%
ARTISANAT	30.5%
EXPRESSION CORPORELLE	14.9%
THEÂTRE	5.7%
AUTRES	33.3%

La catégorie des CLUBS,

POLITIQUE	3.2%
JEUX RÉCRÉATIFS	17.5%
SCIENCES	19.0%
ETHNIES	1.6%
MÉDIA	15.9%
MUSIQUE	1.6%
SPORTS ET PLEIN AIR	3.2%
ARTS	19.0%
AUTRES	19.0%

La catégorie des GROUPES,

PASTORALE	10.3%
POLITIQUE	6.9%
SERVICE COMMUNAUTAIRE	31.0%
VOYAGES	0%
CINÉMA	0%
ASSOCIATION ETUDIANTE	17.2%
COOPÉRATIVE	13.8%
CULTUREL	20.8%

Les autres types d'activités n'ont pas fait l'effet de regroupements particuliers. Ainsi toutes les productions de spectacles ont été additionnées sans être regroupées par type de spectacles; de même que les expositions, les projets spéciaux, les ciné-clubs et les activités classées "autres" étant donné qu'il nous manquait d'information pour nous permettre de les classer.

2.2 PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS A L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS PAR TYPES D'ACTIVITÉS

ETUDIANTS ORGANISATEURS	PROJETS ETUDIANTS %	PROJETS ANIMAT.	ATELIERS	CLUBS	GROUPES	SPECTACLES	EXPO	P.SPÉC.	C.-CLUB	AUTRES
0	1.4	18.8	44.6	1.4	3.8	4.2	8.0	5.6	1.4	10.8
	4.8	58.8	67.4	4.8	27.6	11.8	51.5	30.0	9.7	56.1
1	11.4	4.5	43.2	15.9	4.5	0.0	2.3	6.8	2.3	9.1
	8.1	2.9	13.5	11.1	6.9	0.0	3.0	7.5	3.2	9.8
2	11.0	11.0	12.3	13.7	4.1	28.8	5.5	9.6	2.7	1.4
	12.9	11.8	6.4	15.9	10.3	27.6	12.1	17.5	6.5	2.4
3	8.2	12.2	10.2	26.5	10.2	12.2	8.2	2.0	2.0	8.2
	6.5	8.8	3.5	20.6	17.2	7.9	12.1	2.5	3.2	9.8
4 ou 5	20.2	3.6	9.5	22.6	3.6	7.1	3.6	8.3	17.9	3.6
	27.4	4.4	5.7	30.2	10.3	7.9	9.1	17.5	48.4	7.3
6-7-8	9.3	7.0	4.7	16.3	9.3	32.6	0.0	7.0	2.3	11.6
	6.5	4.4	1.4	11.1	13.8	18.4	0.0	7.5	3.2	12.2
9-10-11	40.0	12.0	8.0	8.0	4.0	4.0	4.0	8.0	12.0	0.0
	16.1	4.4	1.4	3.2	3.4	1.3	3.0	5.0	9.7	0.0
12 & plus	20.8	5.7	1.9	3.8	5.7	35.8	5.7	9.4	9.4	1.9
	17.7	4.4	0.7	3.2	10.3	25.0	9.1	12.5	16.1	2.4

<u>Observations</u>

Dans l'ensemble, les intervenants organisent 36.5% des activités sans l'aide des étudiants. C'est donc dire que 63.5% des activités où interviennent les animateurs impliquent au moins <u>un</u> étudiant dans l'organisation.

Comme on pouvait s'y attendre, c'est au niveau des <u>ateliers</u> et des <u>projets venant des animateurs</u> que l'on retrouve les plus haut taux d'absence d'organisateurs étudiants, soit 67.4% et 58.8%. Les <u>expositions</u>, quant à elles, enregistrent un taux d'absence d'organisateurs étudiants de 51.5%.

A la lecture du tableau, il apparaît que les activités ayant quatre ou cinq étudiants organisateurs sont les plus fréquentes. Elles représentent 14.4% de l'ensemble de toutes les activités. Ce regroupement se rencontre le plus fréquemment dans las <u>projets étudiants</u> (20.2%), les <u>clubs</u> (22.6%) et les activités de <u>ciné-club</u> (17.9%)

La deuxième combinaison la plus fréquente est celle regroupant <u>deux</u> étudiants organisateurs avec 12.5% de l'ensemble des activités et/ou la rencontre surtout dans l'organisation de spec-

tacles avec 28.8%. On la retrouve en proportion presqu'égale dans les projets étudiants, les projets animateurs, les ateliers et les clubs (de 11 à 13.7%).

Le troisième regroupement le plus populaire est celui réunissant douze étudiants et plus et il se retrouve le plus fréquemment dans l'organisation de spectacles (35.8%) et les projets étudiants (20.8%).

Enfin, dans le secteur des ateliers, quand les intervenants font appel aux étudiants pour l'organisation, c'est le plus souvent par un seul (1) étudiant qu'ils se font aider (13.5% des cas).

2.3 LES ÉTUDIANTS PARTICIPANTS PAR TYPES D'ACTIVITÉS

ETUDIANTS ORGANISATEURS	PROJETS ETUDIANTS %	PROJETS ANIMAT.	ATELIERS	CLUBS	GROUPES	SPECTACLES	EXPO	P.SPÉC.	C.-CLUB	AUTRES
0	11.3	14.1	8.5	5.6	15.5	9.9	15.5	8.5	1.4	9.9
	12.9	14.7	4.3	6.3	37.9	9.2	33.3	15.0	3.2	17.1
1 à 10	14.3	11.1	30.2	19.0	7.9	0.0	3.2	7.9	3.2	3.2
	14.5	10.1	13.5	19.0	17.2	0.0	6.1	12.5	6.5	4.9
11 à 19	10.9	14.5	40.0	20.0	7.3	1.8	1.8	1.8	0.0	1.8
	9.7	11.8	15.6	17.5	13.8	1.3	3.0	2.5	0.0	2.4
20 à 33	10.8	11.8	33.3	19.4	4.3	1.1	1.1	3.2	3.2	11.8
	16.1	16.2	22.0	28.6	13.8	1.3	3.0	7.5	9.7	26.8
34 à 49	3.6	12.7	52.7	5.5	1.8	9.1	1.8	5.5	5.5	1.8
	3.2	10.3	20.6	4.8	3.4	6.6	3.0	7.5	9.7	2.4
50 à 99	9.5	3.2	31.7	14.3	1.6	14.3	4.8	6.3	6.3	7.9
	9.7	2.9	14.2	14.3	3.4	11.8	9.1	10.0	12.9	12.2
100 à 245	4.7	7.8	15.6	4.7	1.6	39.1	4.7	3.1	9.4	9.4
	4.8	7.4	7.1	4.8	3.4	32.9	9.1	5.0	13.4	14.6
250 à 650	11.9	8.5	6.8	5.1	1.7	37.3	5.1	8.5	8.5	6.8
	11.3	7.4	2.8	4.8	3.4	28.9	9.1	12.5	16.1	3.9
700 à 4000	18.0	21.3	0.0	0.0	1.6	9.8	13.1	18.0	11.5	6.6
	17.7	19.1	0.0	0.0	3.4	7.9	24.2	27.5	22.6	9.8

A première vue les activités regroupant de 20 à 33 étudiants sont les plus fréquentes. Elles représentent 15.9% de l'ensemble des activités. Cette catégorie est bonne première dans les <u>projets étudiants</u>, les <u>projets venant des animateurs</u>, les <u>ateliers</u> (où elle est la plus élevée soit 33.3%) et dans les <u>clubs</u>.

Les activités regroupant de 100 à 245 étudiants viennent au second rang dans l'ensemble et sont surtout de type <u>spectacle</u> à 39.1% et de <u>type atelier</u> (15.6%).

Au troisième rang on retrouve les activités regroupant de 1 à 10 étudiants et c'est dans les <u>ateliers</u> et les <u>clubs</u> que ce regroupement apparaît le plus populaire.

Viennent aussi au 3e rang les activités regroupant de <u>50 à 99</u> étudiants. Elles sont de type ateliers dans 31.7% des cas et de type <u>spectacle</u> et <u>clubs</u> dans 14.3% des cas.

Dans l'ensemble les étudiants participent dans des pourcentages à peu près égaux aux petits, moyens et grands groupes. Si l'on excepte la catégorie d'activités regroupant de 20 à 33 participants qui est la plus fréquentée (15.9%) ce qui est dû en bonne partie aux ateliers qui à eux seuls représentent le tiers de toutes les activités de cette catégorie.

2.4 ACCESSIBILITÉ DES ACTIVITÉS EXCLUSIVE AUX ÉTUDIANTS

ETUDIANTS ORGANISATEURS	PROJETS ETUDIANTS %	PROJETS ANIMAT.	ATELIERS	CLUBS	GROUPES	SPECTACLES	EXPO	P.SPÉC.	C.-CLUB	AUTRES
0	5.7	4.5	27.9	2.5	2.9	23.8	10.2	4.5	9.0	9.0
	22.6	16.2	48.2	9.5	24.1	76.3	75.8	27.5	71.0	53.7
1	14.1	16.8	21.5	16.8	6.5	5.3	2.4	8.5	2.6	5.6
	77.4	83.8	51.8	90.5	75.9	23.7	24.2	72.5	29.0	46.3

Situation

Nous avons retenu pour cette question le tableau 33-D.

Observation

Dans l'ensemble, 58.2% des activités où sont intervenus les animateurs étaient accessibles seulement aux étudiants et non aux gens de l'extérieur.

Parmi les activités ouvertes aux gens de l'extérieur, les spectacles, les expositions et les activités de cinéma le sont dans des proportions variant de 71% à 76.3%. Les ateliers sont bons quatrièmes avec un taux d'ouverture de 48.2%.

L'on remarque que l'ouverture sur l'extérieur passe par les spectacles, les activités de cinéma, les expositions et les ateliers surtout.

Un projet spécial sur trois est ouvert aux gens de l'extérieur et environ un projet étudiant sur cinq l'est aussi.

2.5 TAUX D'UTILISATION DES LOCAUX POUR LA TENUE D'ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES

1° dans les locaux affectés spécialement à l'animation;

2° dans les locaux du collège;

3° dans les locaux situés à l'extérieur du collège.

Observations générales

1° nous pouvons dire que 50% des activités socioculturelles de toutes sortes organisées dans tous les cégeps ont lieu dans les locaux du socioculturel et que 50% de ces mêmes activités ont lieu dans d'autres locaux du collège et de l'extérieur du collège;

2° de cet ensemble de 100%, nous pouvons dire que 85% à 95% des activités ont lieu dans des locaux du collège (socioculturels ou autres) et donc qu'à peine 5% à 15% des activités de toutes sortes ont lieu dans des locaux situés à l'extérieur du collège.

Observations particulières

1° Certaines activités ont spécialement lieu dans les locaux assignés à l'animation socioculturelle. Ce sont....

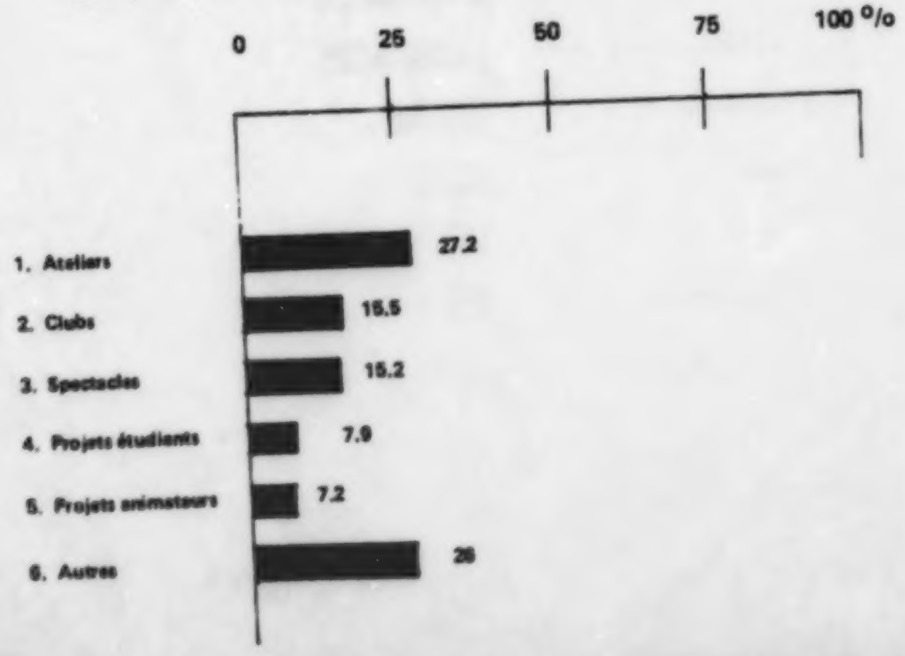

2° Etant donné la confusion qui pouvait exister pour les répondants entre les "locaux du socioculturel" et les "locaux du collège", l'un étant compris dans l'autre et l'autre comprenant l'un, les résultats nous indiquent que certains répondants ont fait la distinction entre ces deux termes et que d'autres ne l'ont pas faite.

Cependant, même si les chiffres sur ce point sont imprécis, nous remarquons une tendance. C'est que les "locaux du collège" sont dans un même ordre de priorité utilisés pour les activités précitées mais dans un moins grand nombre. (Par exemple: 79 activités-ateliers ont lieu dans les locaux du socioculturel et 62 (environ) activités-ateliers ont lieu dans les locaux du collège et ainsi de suite pour les autres activités.

3° Parmi les 584 activités enregistrées, 84 (soit 14.4%) ont lieu dans des locaux situés à l'extérieur du collège. Parmi ces 84 activités, nous retrouvons....

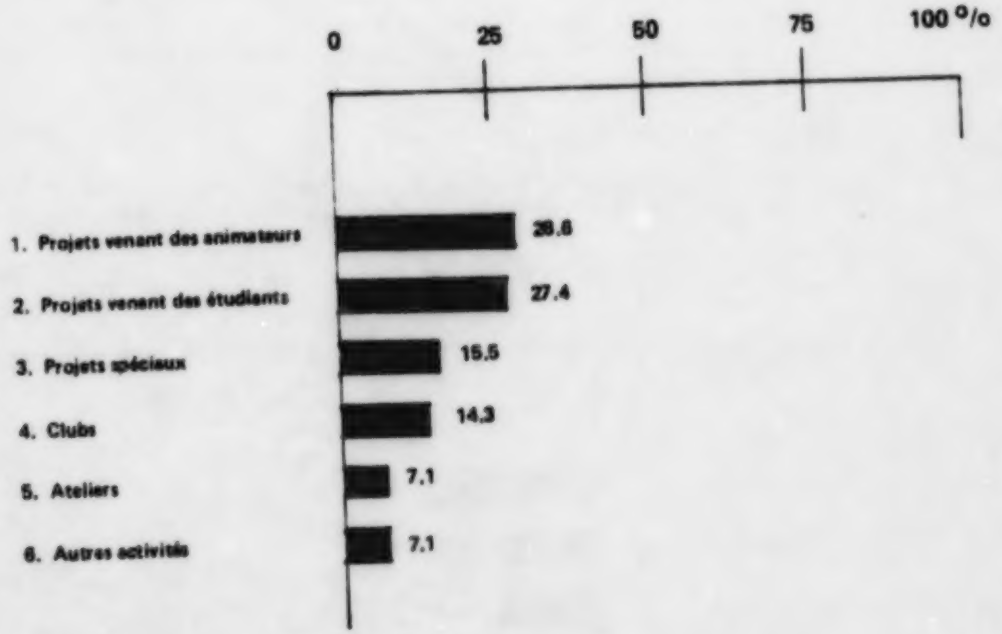

Interprétation

A cause de la confusion existante entre les expressions "locaux du socioculturel" et "locaux du collège". Nous avons pensé additionner le nombre des activités ayant lieu dans les locaux du socioculturel et le nombre des activités ayant lieu à l'extérieur du collège pour savoir le nombre approximatif d'activités ayant lieu dans le collège.

Ainsi, selon cette méthode d'analyse des données, nous pouvons dire que:

49% (approx.) des activités ont lieu dans les locaux du socioculturel.
37% (approx.) des activités ont lieu dans les locaux du collège.
14% (approx.) des activités ont lieu dans les locaux à l'extérieur du collège.

INTERPRETATION

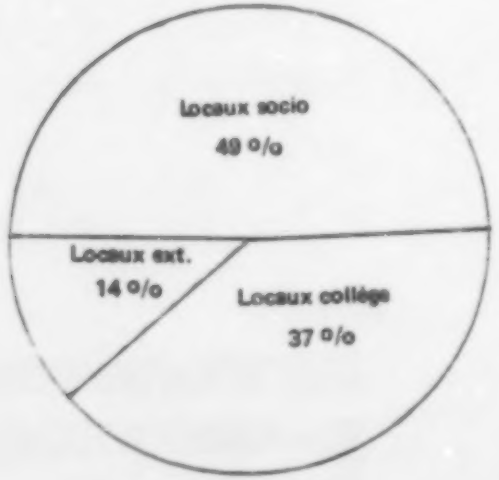

Ceci implique que l'animateur doit se négocier un local une fois sur deux pour la préparation de ses activités.

2.6 POURCENTAGE DU NOMBRE D'ACTIVITÉS OÙ UNE ÉVALUATION A ÉTÉ PRÉVUE OU A EU LIEU EN REGARD DES DIVERS TYPES D'ACTIVITÉS

Situation

Pour cette question, 55 activités n'ont pas de réponse (9.4%). Néanmoins nous avons décidé d'étudier les résultats exprimés.

Observations générales

74.8% des activités SONT ÉVALUÉES.

15.8% des activités NE SONT PAS ÉVALUÉES

9.4% des résultats ne sont pas exprimés.

Observations particulières

Parmi les activités ÉVALUÉES, celles qui le sont surtout sont:

EVALUATION DES ACTIVITES

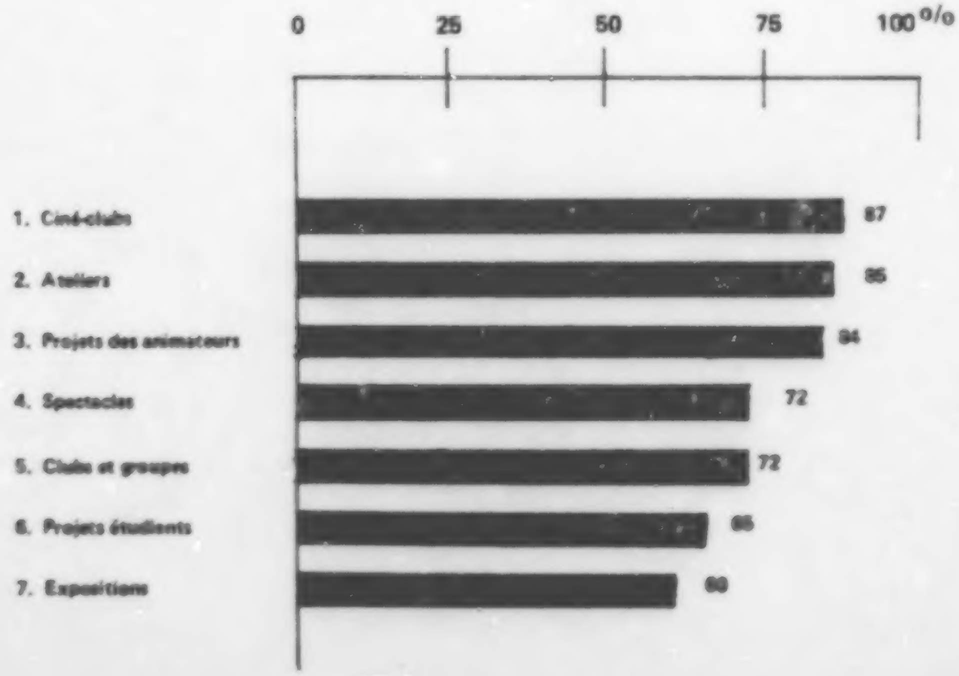

Interprétation

Trois activités sur quatre sont évaluées. Ceci nous indique la préoccupation générale des animateurs d'évaluer leurs activités.

Cela ne nous indique cependant pas de quel type d'évaluation il s'agit, comment elle est effectuée, etc.

Il serait encore une fois intéressant d'explorer cette question des moyens d'évaluation, en long et en large...

2.7 PARTICIPATION DE L'ANIMATEUR, DES ÉTUDIANTS A L'ÉVALUATION

Observations générales

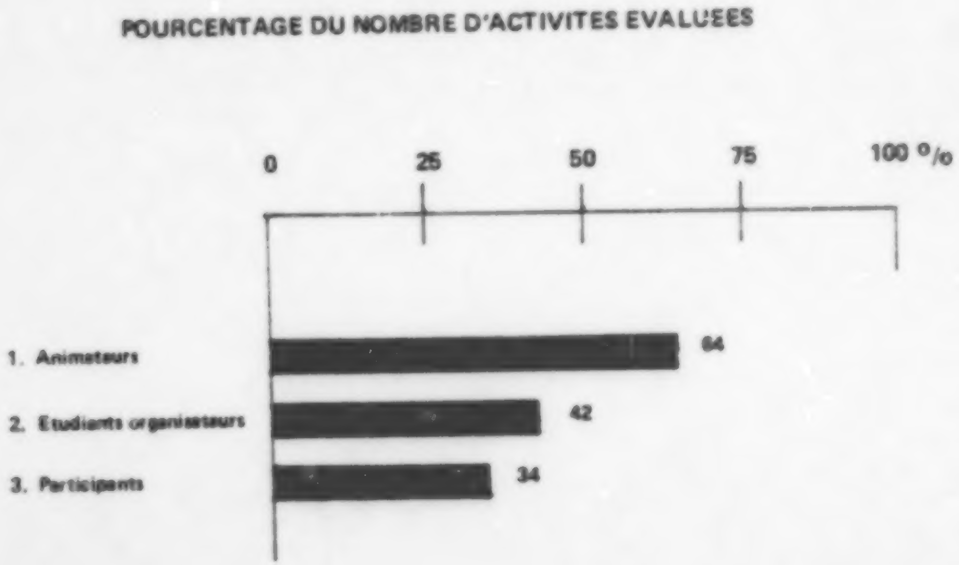

L'animateur participe à l'évaluation dans 64% des activités.
L'étudiant-organisateur participe à l'évaluation dans 42% des activités.
Les participants participent à l'évaluation dans 34% des activités.

Observations particulières

1° Les activités, où le taux de participation de l'animateur à l'évaluation est le plus élevé, sont:

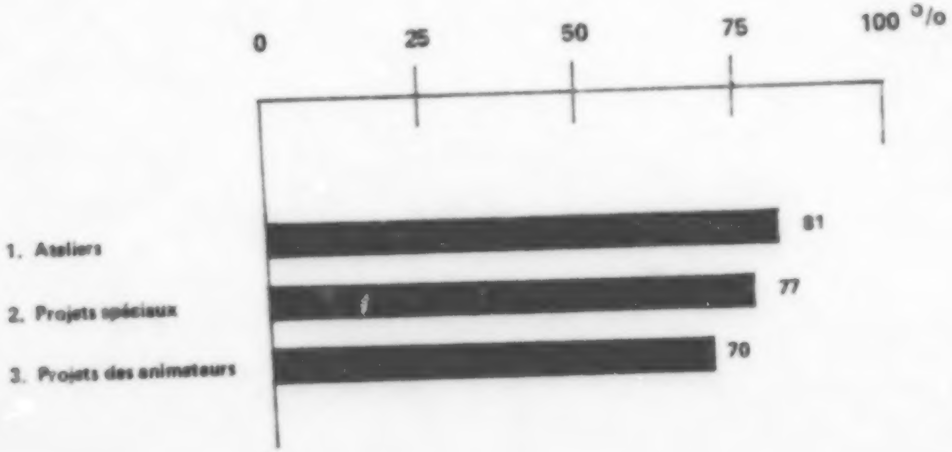

2° Les activités, où le taux de participation des étudiants organisateurs à l'évaluation est le plus élevé, sont:

- les ciné-clubs: 81%
- les clubs : 65%
- les productions de spectacles: 62%
- les projets étudiants : 61%

3° Les activités, où le taux de participation des étudiants participants à l'évaluation est le plus élevé, sont:

- les ateliers: 60%
- les projets des animateurs: 47%
- les clubs: 41%

Interprétation

. Dans une activité sur trois, les participants participent à l'évaluation.

. Nous remarquons que les activités où l'animateur a le plus de contrôle, sont les plus évaluées par lui.

- Les activités où l'animateur est le plus impliqué au niveau de l'organisation sont en même temps celles où il se fait le plus d'évaluation.

2.8 POURCENTAGE DU NOMBRE DES ACTIVITÉS FAITES EN COLLABORATION

1) avec les départements;
2) avec les professeurs;
3) avec l'Association étudiante;
4) avec des étudiants;
5) avec d'autres Services du collège;
6) avec le milieu extérieur;
7) avec d'autres composantes;
8) ou sans collaboration.

en regard des divers types d'activités.

Situation

Les réponses aux questions n, o, p, q, r, s, t et u, nous permettent d'analyser les niveaux de collaboration.

POURCENTAGE DU NOMBRE DES ACTIVITES FAITES EN COLLABORATION

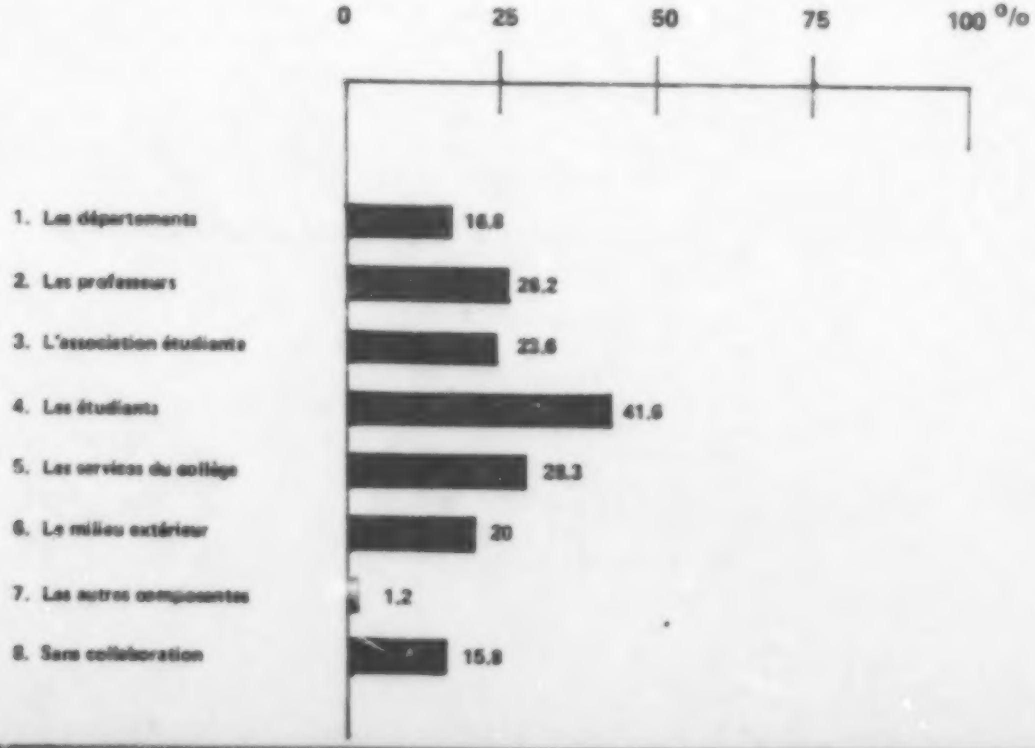

Observations générales

Sur ce tableau nous voyons exprimé en pourcentage les divers niveaux de collaboration de chacune des parties prénommées en regard de l'ensemble des activités. Ainsi, les activités faites

En collaboration avec

les départements	16.8%
les professeurs	26.2%
l'association étudiante	23.6%
des étudiants	41.6%
d'autres Services du cégep	28.3%
le milieu extérieur	20.0%
d'autres composantes	1.2%

ou sans collaboration 15.8%

Interprétation générale

Nous remarquons que 15% des activités seulement sont organisées sans collaboration, c'est-à-dire par le Service d'animation socioculturelle seul.

Ceci ne nous permet pas de dire que 85% des activités sont organisées en collaboration avec l'une ou l'autre des instances précitées.

Tout au plus, ceci nous permet de dire 1) que les niveaux de collaboration les plus élevés atteints par une série d'activités sont les projets faits en collaboration avec les étudiants, soit 41.6%. 2) Que certaines activités sont plus propices à la collaboration. Ainsi dans toutes les activités où l'animateur est intervenu, nous pouvons remarquer en faisant l'étude des pages 43 à 50 à la verticale, que

Le taux de collaboration le plus élevé atteint par un type d'activités l'a été dans le domaine

des projets étudiants (colonne a)		77.4%
des projets venant des animateurs (b)		38.2%
des activités-ateliers (c)		24.8%
des clubs (d)		57.1%
des groupes (e)		44.8%
des productions de spectacles (f)		44.7%
des expositions (g)		30.3%
des projets spéciaux (h)	50.0% +	52.0%
des ciné-clubs (j)	29.0% +	32.0%
des autres activités (k)		43.9%

Les taux de collaboration les plus élevés atteints par types d'activités l'ont été dans les domaines.

<u>DES PROJETS ÉTUDIANTS</u>	avec d'autres étudiants	77.4%
	avec l'association étud.	41.9%
	avec des Services du cégep	46.8%
<u>DES PROJETS VENANT DES ANIMATEURS</u>	avec des professeurs	38.2%
	avec des étudiants	35.3%
	avec des Services du cégep	25.0%
<u>DES ACTIVITÉS-ATELIERS</u>	avec des étudiants	24.8%
	avec d'autres Services du Collège	15.6%
	avec des départements	14.9%
<u>DES CLUBS</u>	avec des étudiants	57.1%
	avec des professeurs	38.1%
	avec d'autres Services du collège	25.4%
<u>DES GROUPES</u>	avec des étudiants	44.8%
	avec l'association étud.	20.7%
	avec le milieu extérieur	17.2%
<u>DES PROD. DE SPECTACLES</u>	avec des étudiants	44.7%
	avec d'autres Services du Collège	43.4%
	avec l'association étud.	36.8%
<u>DES EXPOSITIONS</u>	avec des professeurs	30.3%
	avec d'autres Services du Collège	30.3%
	avec le milieu extérieur	30.3%
<u>DES PROJETS SPÉCIAUX</u>	avec d'autres Services du Collège	52.5%
	avec des étudiants	50.0%
	avec l'association étud.	45.0%

<u>DES CINÉ-CLUBS</u>	avec l'association étud.	32.3%
	avec des professeurs	29.0%
	avec le milieu extérieur	16.0%
<u>D'AUTRES ACTIVITÉS</u>	avec l'association étud.	43.9%
	avec des étudiants	36.6%
	avec le milieu extérieur	34.1%

2.9 CORRESPONDANCE ENTRE LA POPULATION DES COLLÈGES ET LE TAUX D'INTERVENTION DES ANIMATEURS PAR TYPES D'ACTIVITÉS

Situation

Nous avons classé les collèges répondants en cinq catégories de population:

1. de 1000 à 1500 étudiants
2. de 1500 à 2000 étudiants
3. de 2000 à 2500 étudiants
4. de 2500 à 3000 étudiants
5. 3500 et plus.

Observations:

1. Les collèges de 1000 à 1500 étudiants (27.3% des collèges)

		Réseau
Les ateliers	25.9%	24.1%
Projets animateurs	12.0%	11.6%
Projets étudiants	12.0%	10.6%
Expositions	11.1%	5.7%
Clubs	10.2%	10.8%
Projets spectacles	9.3%	6.8%
Spectacles	7.4%	13.0%

C'est dans cette catégorie de collèges que les animateurs interviennent le plus fréquemment dans les activités de type EXPOSITIONS et PROJETS SPÉCIAUX comparativement à la moyenne du réseau dans ces deux domaines. On y rencontre également le deuxième plus haut taux du réseau dans le secteur des ATELIERS. Les PROJETS ÉTUDIANTS et ceux VENANT DES ANIMATEURS reçoivent des intervenants une attention égale, soit 12%, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne du réseau. Quant aux SPECTACLES, ils sont nettement sous la moyenne du réseau: les animateurs y ont le deuxième plus bas taux d'intervention.

2. Les collèges de 1500 à 2000 étudiants (22.7% des collèges)

		Réseau
Les ateliers	20.7%	24.1%
Les spectacles	16.5%	13.0%
Les projets étudiants	14.9%	10.6%
Les clubs	12.4%	10.8%
Les projets des animateurs	9.1%	11.6%

Cette catégorie de collèges se classe au premier rang quant au taux d'intervention des animateurs dans les PROJETS ÉTUDIANTS. On note d'autre part un certain écart entre le taux d'intervention dans le secteur des ATELIERS de cette catégo-

rie de collèges et le taux moyen du réseau (24.1%).

3. Les collèges de 2000 à 2500 étudiants (9.1% des collèges)

		Réseau
Les spectacles	28.2%	(13.0%)
Les clubs	18.8%	10.8%
Les activités de cinéma	17.6%	5.3%
Les ateliers	17.6%	24.1%
Les projets spéciaux	4.7%	6.8%
Les projets des animateurs	4.7%	11.6%
Les projets étudiants	1.2%	10.6%

Les taux d'intervention des animateurs dans les activités de SPECTACLES, de CINÉMA et de CLUBS sont les plus élevés du réseau. Par contre ceux des PROJETS ETUDIANTS et des PROJETS VENANT DES ANIMATEURS sont les plus faibles du réseau.

4. Les collèges de 2500 à 3000 étudiants (18.2% des collèges)

		Réseau
Les ateliers	23.5%	24.1%
Projets-animateurs	17.4%	11.6%
Les spectacles	15.9%	13.0%
Projets étudiants	10.6%	10.6%
Les clubs	6.8%	10.8%

Dans ces collèges il apparaît que les animateurs insistent beaucoup plus sur les PROJETS VENANT DES ANIMATEURS que dans l'ensemble du réseau. Ils viennent en tête dans ce domaine. Par ailleurs leur taux d'intervention dans les clubs n'est que de 6.8% ce qui les place au dernier rang pour ce type d'activité.

5. Les collèges de 3000 à 3500 étudiants (-2.7% des collèges)

		Réseau
Les ateliers	30.4%	24.1%
Les projets-animateurs	12.3%	11.6%
Les projets étudiants	11.6%	10.6%
Les groupes	10.9%	5.0%

Ici, on remarque les plus haut taux d'intervention dans le secteur des ateliers (30.4%) et dans celui des GROUPES. Les PROJETS VENANT DES ANIMATEURS reçoivent dans ces collèges une attention légèrement supérieure à la moyenne du réseau.

TABLEAU COMPARATIF DES TAUX D'INTERVENTION LES PLUS ÉLEVÉS ET LES PLUS FAIBLES PAR TYPES D'ACTIVITÉS SELON LES CATÉGORIES DE POPULATION

TYPES	% D'INTERVENTION LE + ÉLEVÉ	POPULATION	% D'INTERVENTION LE - ÉLEVÉ	POPULATION
Proj. étudiants	14.9%	1500 à 2000	1.2%	2000 à 2500
Proj. animat.	17.4%	2500 à 3000	4.7%	2000 à 2500
Ateliers	30.4%	3500 et +	17.6%	2000 à 2500
Clubs	18.8%	2000 à 2500	6.8%	2500 à 3000
Groupes	10.9%	3500 et +	1.2%	2000 à 2500
Spectacles	28.2%	2000 à 2500	7.4%	1000 à 2000
Expositions	11.1%	1000 à 1500	4.1%	1500 à 2000
Projets spéc.	9.3%	1000 à 1500	4.7%	2000 à 2500
Cinéma	17.6%	2000 à 2500	3.0%	2500 à 3000

Observations

Projets étudiants

- C'est dans les collèges de 1500 à 2000 étudiants où la proportion dans les projets étudiants est la plus élevée comparativement aux autres types d'activités, soit 14.9%.

- Par contre, à ce chapitre, c'est dans les collèges de 2000 à 2500 étudiants que la proportion semble la plus faible, soit 1.2%.

- Dans les autres collèges, la proportion varie de 10.6% à 12%, ce qui se rapproche de la moyenne de tous les collèges répondants soit 10.6%.

Projets venant des animateurs

- Il semble que ce soit dans les collèges de 2500 à 3000 étudiants que le taux de projets venant des animateurs soit le plus élevé, soit 17.4% en moyenne.

- Inversement, c'est dans les collèges de 2000 à 2500 étudiants que la proportion est la plus faible, soit 4.7%.

- Par ailleurs, les collèges de 1000 à 1500 et de 3500 étudiants et plus ont une proportion presque identique de ce type de projets, soit 12% et 12.3% ce qui s'apparente d'assez près à la moyenne du réseau soit 11.6%.

. Comparativement à la moyenne des collèges répondants (11.6%) les collèges de 2000 à 2500 étudiants offrent 6.9% moins de projets venant des animateurs alors que les collèges de 2500 à 3000 étudiants dépassent la moyenne de 5.8%

Ateliers

Ce type d'activités représente 24.1% de l'ensemble des activités de tous types énumérées par les collèges répondants (141/584).

Seuls deux catégories de cégeps s'écartent sensiblement de cette moyenne:

les collèges de 2000 à 2500 étudiants dont les ateliers représentent 17.6% de l'ensemble de leurs activités et les collèges de 3500 et plus qui dépassent la moyenne de 6.3%, soit 30.4%.

Encore là les "petits" cégeps (1000 à 1500) et les "gros" (3500 et plus) ont la plus forte proportion soit, 25.9% et 30.4%.

Dans l'ensemble des collèges la proportion va de 17.6% à 30.4%, ce qui nous porte à constater que les ateliers ont une part très importante dans les activités socioculturelles des cégeps. En l'occurence c'est le type d'activité qui obtient la plus forte proportion dans 90.9% des cégeps.

Clubs

Ce type d'activités équivaut à 10.8% de l'ensemble de toutes les interventions des animateurs dans le réseau.

C'est dans les collèges que nous qualifierons de "moyens" (soit de 2000 à 2500 étudiants) que le taux d'intervention des animateurs dans ce type d'activités est le plus élevé; soit 18.8% ce qui représente un écart de 8% de plus que le taux moyen constaté dans le réseau.

D'autre part, dans les collèges de 2500 à 3000, le taux est le plus bas, soit 6.8%.

Groupes

Ce type d'activités équivaut à 5.0% de l'ensemble de toutes les interventions des animateurs dans le réseau.

L'on remarque que les "gros collèges" (3500 et plus) bénéficient du plus haut taux d'intervention dans ce domaine, soit 10.9% ce qui représente le double de la moyenne du réseau. On rencontre un taux de 1.2% dans les collèges de 2000 à 2500, soit le plus faible du réseau.

Spectacles

Ce type d'activités représente 13.0% de l'ensemble de toutes les interventions des animateurs dans le réseau.

Les collèges de 2000 à 2[illegible]00 étudiants viennent nettement en tête avec 28.2%. Les "petits" collèges ont le plus faible taux avec 7.4%.

Une tendance semble se dessiner: les animateurs interviennent davantage dans les activités de spectacles lorsque la population étudiante est d'au moins 1500 étudiants.

3. CORRESPONDANCE ENTRE LE NOMBRE D'INTERVENANTS A TEMPS PLEIN PAR COLLEGE ET LE TAUX D'INTERVENTION PAR TYPES D'ACTIVITES

1. Collège ayant un (1) intervenant à temps plein (50% des collèges)

TYPES	% CATEGORIE	% RESEAU
Les ateliers	22.4	24.1
Spectacles	15.1	13.0
Clubs	13.8	10.8
Projets étudiants	10.3	10.6
Projets-animateurs	9.5	11.6
Ciné-clubs	9.5	5.3
Projets spéciaux	6.9	6.8
Expositions	5.6	5.7
Groupes	4.3	5.0
Autres	2.6	7.0

L'intervenant seul, devant répartir ses interventions dans une variété plus grande d'activités ne peut nécessairement pas viser à la spécialisation dans un secteur d'activité donné, comme cela peut être possible lorsque le nombre d'intervenants est plus grand.

Le tableau nous montre qu'il intervient davantage au niveau des ateliers (même s'il est sous la moyenne du réseau à ce chapitre) des clubs et des spectacles, donnant un peu moins d'importance aux projets venant des animateurs (9.5% comparativement à la moyenne du réseau qui est de 11.6%); se tenant dans la moyenne concernant le taux d'intervention dans les projets étudiants et insistant deux fois plus sur les activités de cinéma comparativement à la moyenne du réseau.

2. Collèges ayant deux (2) intervenants à temps plein (22.7% des collèges)

TYPES	% CATEGORIE	% RESEAU
Ateliers	26.6	24.1
Projets-animateurs	17.7	11.6
Expositions	11.3	5.7
Projets étudiants	10.5	10.6
Clubs	9.7	10.8
Spectacles	8.1	13.0
Autres	8.1	7.0
Ciné-clubs	3.2	5.3
Projets spéciaux	2.4	6.8

Dans ces collèges, ce qui frappe le plus, c'est le taux élevé d'interventions dansles PROJETS VENANT DES ANIMATEURS et dans les EXPOSITIONS. Les animateurs consacrent un peu plus d'une demi-tâche aux ATELIERS, plus d'un tiers de tâche aux PROJETS VENANT DES ANIMATEURS et presque le quart d'une tâche aux EXPOSITIONS.

On insiste moins sur les spectacles, les ciné-clubs que dans l'ensemble du réseau.

Les PROJETS SPÉCIAUX, par contre, n'obtiennent que 2.4% des interventions dans cette catégorie de collèges, soit le plus faible taux du réseau.

3. Collèges ayant trois (3) intervenants à temps plein (13.6% des collèges)

TYPES	% CATÉGORIE	% RÉSEAU
Ateliers	30.7	24.1
Spectacles	13.9	13.0
Autres	12.4	7.0
Clubs	10.9	10.8
Projets spéciaux	10.2	6.8
Projets étudiants	8.0	10.6
Groupes	5.8	5.0
Ciné-club	2.9	5.3
Projets-animateurs	2.9	11.6
Expositions	2.2	5.7

C'est dans cette catégorie de collèges que le taux d'intervention dans les ATELIERS est le plus élevé, soit 30.7% ce qui signifie que ce type d'activités occupe pratiquement un intervenant à temps plein sur trois.

LES PROJETS VENANT DES ANIMATEURS ne sont l'objet par contre que de 2.9% des interventions, ce qui est quatre fois moindre comparativement au réseau.

D'autre part, c'est dans cette catégorie de collèges où les interventions des animateurs ont le taux le plus élevé du réseau dans le secteur des PROJETS SPÉCIAUX, soit 10.2%.

3. LES CONCEPTS "D'ORGANISATION" ET "D'ANIMATION"

CE QUE LES ANIMATEURS ENTENDENT PAR "ORGANISATION" ET "ANIMATION"

Explication: Sommes-nous des "organisateurs" d'activités ou des "animateurs"? Cette question a souvent été débattue entre nous, et à la fin de chacun des débats, on retrouvait deux camps, deux sortes d'animateurs socio-culturels: les "organisateurs" d'un côté et les "animateurs" de l'autre, et bien souvent personne n'avait pris le temps d'essayer de clarifier ces deux notions à partir de sa propre expérience et de celle des autres.

Nous avons voulu demander aux animateurs ce qu'ils entendaient par "organisation" et "animation" afin, peut-être, d'aider à clarifier ces deux notions, telles que vécues par les animateurs et non à partir d'une théorie, et ainsi, peut-être faire tomber des images nées d'une ambiguïté possible des termes.

Notre intention n'était pas de trouver la vraie définition de l' "animation" ni la vraie définition de l' "organisation". Il s'agissait bien plutôt d'essayer de déceler en quoi les différentes conceptions de l' "animation" et de l' "organisation" dans le réseau, convergeaient ou divergeaient, et en quoi ces deux fonctions pouvaient être complémentaires ou contradictoires dans notre fonction éducative.

L'animation: "C'est créer des stimuli, faire ressortir les vraies capacités des individus avec lesquels on est en contact".

"C'est amener les gens à inventer des moyens pour répondre à leurs besoins et stimuler les gens tout au long de la réalisation de leur projet".

"C'est travailler avec les étudiants du début de l'activité jusqu'à son évaluation".

"C'est cheminer avec, construire des "ponts", refléter aux étudiants ce qu'ils sont, comprendre, vivre avec."

"C'est aider un groupe, une communauté ou des personnes à prendre conscience de leurs ressources latentes et faire servir ces ressources à leur développement."

"C'est catalyser, proposer des solutions, faciliter."

"C'est permettre l'apprentissage de la vie collective et le développement de la personne dans des activités."

"C'est travailler majoritairement à aider à mettre sur pied des activités".

"C'est supporter un cheminement, stimuler l'intérêt, s'engager dans des groupes, aider au bon fonctionnement, guider."

"C'est soutenir une démarche de structuration de réalisation et d'évaluation".

"C'est favoriser le passage de la réalité du groupe à la réalité sociale".

"C'est favoriser le développement et l'épanouissement d'un individu et/ou d'un groupe".

<u>L'organisation</u>:

"C'est définir une activité, choisir les personnes-ressources, faire la publicité, réserver les locaux, acheter le matériel, etc.".

"C'est le travail que je fais seul pour mettre en branle un programme".

"C'est structurer, administrer, décider, gérer".

"C'est assurer un support financier, physique et matériel".

"C'est travailler seul à mettre sur pied des activités".

"C'est structurer et réaliser une activité seul, comme animateur".

"C'est un ensemble d'actions ou d'opérations visant à concrétiser un objectif ou une activité".

"C'est mettre sur pied une activité selon des objectifs définis".

Commentaires

Nous pourrions allonger encore beaucoup la liste des définitions ou des descriptions de l'animation et de l'organisation, mais ce que nous avons nous suffit pour dégager certains éléments:

1º La démarcation entre organisation et animation n'est pas toujours claire. Certains animateurs considèrent qu'un support financier, physique et matériel fait partie de l'organisation alors que d'autres placent ces derniers dans les tâches d'animation.

2º Certains situent les tâches d'organisation comme étant au début du processus d'animation.

Exemple: l'animateur met sur pied une activité, l'organise lui-même et dès que les étudiants adhèrent à cette activité, là commence pour l'animateur un travail proprement d'animation: support professionnel et technique pour aider à la vie du groupe et à l'atteinte des objectifs.

3º D'autres situent les tâches techniques d'organisation (engagement de personnes-ressources, réservation de locaux, achat de matériel) comme des supports constants à une démarche d'animation visant à faciliter à un groupe donné l'atteinte de ses objectifs.

Exemple: tout au long d'un projet, l'animateur, en plus d'intervenir comme facilitateur au niveau du travail en équipes, en plus de favoriser le développement de chacun à l'intérieur du groupe, accomplit des tâches d'organisateur, fait des démarches de type administratif et devient ainsi un instrument pour le groupe là où celui-ci en a besoin pour atteindre ses objectifs.

Deux constatations semblent se dégager de l'analyse des réponses:

1º L'animateur se considère comme "organisateur" lorsqu'il travaille majoritairement seul à la mise sur pied d'activités et il se considère comme "animateur" lorsqu'il travaille majoritairement avec un groupe ou un individu à la mise sur pied, à la réalisation et à l'évaluation d'une d'une activité.

C'est-à-dire que lorsque l'animateur travaille avec un groupe ou un individu à la mise sur pied, donc à l'organisation d'une activité, il fait de l'animation à proprement parler, parce que justement il ne travaille pas seul.

Il peut démarrer lui-même une activité ou un projet, susciter l'intérêt pour ce projet, en faire la publicité, mais lorsque d'autres individus y adhèrent son intervention se transforme alors et en devient une d'animation au sens propre du terme.

2º D'autre part, certains gestes "d'organisation" même lorsqu'ils sont posés par l'animateur seul le sont dans un processus d'animation visant au soutient de la démarche du groupe. Que ces gestes soient posés au départ du processus ou en cours de réalisation, ils visent avant tout à aider au cheminement d'un groupe dans la poursuite de ses objectifs.

C'est à la lumière de ces constatations qu'il faut lire les statistiques suivantes compilées à partir des réponses fournies par les animateurs à la question V et W de la Section II du questionnaire.

POURCENTAGE APPROXIMATIF DU TEMPS CONSACRÉ PAR L'ANIMATEUR À L'ORGANISATION ET À L'ANIMATION DES ACTIVITÉS.

Situation

Les colonnes V et W se rapportant l'une et l'autre au pourcentage du temps consacré par l'animateur à l'organisation ou à l'animation des activités, nous avons pensé utiliser la colone V (l'organisation) pour faire l'étude de ces données.

Ainsi, lorsqu'un animateur dit avoir mis 40% de son temps (colonne V) à l'organisation, nous savons de facto qu'il a consacré 60% (colonne W) approximativement de son temps à l'animation.

Si nous ne nous permettons pas de conclure systématiquement à partir des chiffres, c'est que 39 réponses n'ont pas été fournies à cette question. Néanmoins, nos pourcentages ont été ramenés à 100% et il est possible de déceler dans les réponses des tendances très précises.

Observations générales

% du nombre total des activités	ont nécessité	% du temps consacré par l'animateur à l'organisation
10.6%	⟶	de 5% à 10%
5.9%	⟶	de 11% à 25%
11.6%	⟶	de 26% à 40%
32.1%	⟶	de 5% à 40%
16.3%	⟶	de 41% à 50%
16.0%	⟶	de 51% à 75%
32.3%	⟶	de 41% à 75%
19.6%	⟶	de 76% à 95%
16.0%	⟶	de 95% à 100%
35.6%	⟶	de 76% à 100%

Ce qui signifie entre autres choses:

. que dans 67.9% des activités où il intervient, l'animateur consacre plus de 40% de son temps à l'organisation;

. que dans un cas sur deux il met plus de la moitié de son temps à des tâches d'organisation et enfin qu'une activité sur trois lui demande 75% et plus de son temps en organisation.

Nous pourrons déjà étudier de façon parallèle la part de temps consacré par l'animateur à l'animation de son activité.

Ainsi nous dirons que:

- 32.1% (approx.) des activités demandent à l'animateur plus de 60% de son temps en ANIMATION;
- 48.4% (approx.) des activités demandent à l'animateur moins de 51% de son temps en ANIMATION;
- 64.4% (approx.) des activités demandent à l'animateur moins de 25% de son temps en organisation.

Il est donc possible de conclure, que le pourcentage général du temps

consacré par l'animateur à l'organisation des activités est de 52% et que le pourcentage général du temps consacré par l'animateur à l'animation des activités est de 48%.

Observations particulières

Certaines activités demandent à l'animateur plus de temps en organisation et d'autres en demandent plus en animation.

Ainsi:

. celles qui demandent à l'animateur

25% d'organisation 75% d'animation	sont d'abord	Ciné-clubs Groupes Clubs Projets étudiants

. celles qui demandent à l'animateur

de 26% à 50% d'organisation de 51% à 75% d'animation	sont	Projets venant des animateurs Projets spéciaux

. celles qui demandent à l'animateur

de 51% à 80% d'organisation de 21% à 50% d'animation	sont	Prod. de spectacles Autres Ateliers

. celles qui demandent à l'animateur

80% d'organisation 20% d'animation	sont	Expositions Ateliers Projets spéciaux

Observations particulières

Parmi ce 52% des activités qui demandent à l'animateur plus de 50% de son temps en travail d'organisation nous retrouvons exprimés dans un ordre d'importance décroissante:

- les expositions - les ateliers - les projets spéciaux	80% et plus d'organisation

et

- les productions de spectacles
- des projets autres (non identifiés)
- et certains ateliers

} 50% et plus d'organisation

Et parmi ce 48% des activités qui demandent à l'animateur plus de 50% de son temps en travail d'animation nous retrouvons exprimés dans un ordre d'importance décroissante:

- les ciné-clubs
- les groupes et les clubs
- les projets étudiants

} 75% et plus en animation

et

- les projets venant des animateurs
- et des projets spéciaux

} 50% et plus en animation

4. LES VISÉES ÉDUCATIVES

4. LES VISÉES ÉDUCATIVES

Explication

Cette question était à notre avis la plus centrale, en ce sens qu'elle voulait exiger des répondants de dépasser les formulations trop générales pour pointer de façon plus précise en quoi spécifiquement chaque bloc d'activités avait été profitable aux étudiants.

Nous voulions que les animateurs (ou intervenants) partent de leur vécu pour nous parler des visées éducatives de leurs interventions. C'est pourquoi, pour chaque bloc d'activités, l'animateur devait fournir l'effort de préciser ses visées éducatives.

Notre hypothèse était qu'il serait plus facile pour les intervenants de spécifier leurs visées éducatives à partir du concret de leur quotidien, qu'à partir d'une question plus générale du genre: quelle est la visée éducative des activités où vous intervenez, ou quelles sont vos visées éducatives lorsque vous intervenez dans votre cégep?

Nous ne voulions pas de théorie abstraite mais des objectifs concrets d'intervention dans le quotidien du travail ou encore des constatations concrètes sur les dimensions du développement de l'étudiant touchées par l'intervention de l'animateur.

Nous croyions pouvoir refléter ainsi une image plus juste de la fonction éducative de l'animateur telle qu'elle avait pu se manifester en 1978, dans des activités bien identifiées.

Or, nous avons constaté en cours de compilation que 50% seulement des répondants avaient effectivement répondu à la question.

Ceci nous porte à croire, ou bien:

. que notre question n'était pas assez claire et précise et que plusieurs cégeps ne savaient pas comment ou quoi y répondre;

. ou bien que cette question, qui arrivait à la fin du questionnaire, trouvait les répondants un peu beaucoup "pressés" d'en finir avec ce questionnaire long et aux questions souvent ambigües;

. ou bien que les animateurs n'ont pas mis le temps nécessaire à élaborer une réponse adéquate à la question.

Toujours est-il que nous avons quand même essayé de compiler ce que nous avions de compilable. Nous vous en livrons les résultats dans les pages qui suivent, conscients que nous n'avons atteint que partiellement l'objectif de notre étude.

Les répondants

Huit (8) cégeps sur vingt-deux (22) ne nous ont fourni aucune réponse à cette question.

Un (1) cégep nous a fourni une réponse trop vague pour les fins de l'étude: nous ne l'avons pas retenue.

Quatre (4) cégeps nous ont fait parvenir soit le rapport annuel de leurs activités soit un extrait de leur rapport annuel qui contenaient certains objectifs spécifiques, certaines orientations d'intervention.

Neuf (9) cégeps ont tenté de répondre à la question telle que posée dans le questionnaire dont trois de façon incomplète.

Enfin un (1) cégep tout en contestant l'approche privilégiée dans le questionnaire, nous a fait parvenir les grandes lignes de sa "stratégie d'intervention et de promotion culturelle".

Les réponses

Bloc 1. Projets étudiants

"Ils permettent aux étudiants de combler différents besoins touchant les relations interpersonnelles, les activités de loisirs, etc.. Ils sont une occasion d'éduquer l'étudiant à la participation, de se situer dans ses choix et de raffiner par conséquent sa personnalité".

"Ils favorisent le développement de l'autonomie des étudiants, le sens des responsabilités et de l'organisation".

"Ils permettent l'expression des idéaux et des valeurs proprement étudiantes".

"Ils sont profitables aux étudiants parce qu'ils viennent d'eux-mêmes et de leurs besoins propres".

"Ils sont essentiels pour permettre un minimum de vie collective".

"Ils permettent aux étudiants de faire des apprentissages tout en étant utiles à la communauté étudiante".

"Ils sont des terrains propices à l'accroissement de la formation personnelle et particulièrement dans la communication, le travail en équipe, les initiatives et le sens des responsabilités".

Or, il est apparu au cours de la compilation de tous les PROJETS ÉTUDIANTS énumérés par tous les répondants qu'ils (les projets étudiants) se regroupaient surtout autour des centres d'intérêt suivants:

Répartition par catégories des projets venant des étudiants

Regroupement collectif	24.2%
Formation	19.4%
Socio-récréatif	17.7%
Communication	14.5%
Information	9.7%
Autres	8.1%
Cinéma	6.5%

Il est clair qu'un projet étudiant sur quatre où sont intervenus les animateurs visait prioritairement un regroupement autour d'intérêt collectif; que un (1) projet étudiant sur cinq (5) poursuivait un objectif de formation; qu'environ un (1) projet étudiant sur six (6) avait un caractère socio-récréatif et que pratiquement un (1) projet étudiant sur sept (7) était principalement préoccupé de communication.

Soulignons en terminant que les PROJETS ÉTUDIANTS viennent au cinquième rang dans la fréquence d'intervention des animateurs.

Bloc 2. Projets venant des animateurs: visées éducatives

"Ils sont utiles pour faire éclore certains besoins non encore manifestés ouvertement".

"Un outil dont se sert l'animateur pour favoriser certains apprentissages comme: le travail en équipe, le sens des responsabilités, etc.".

"Eduquer l'étudiant à la participation, l'amener à prendre en charge l'organisation de son milieu. Lui permettre également de se situer comme membre d'une collectivité, d'identifier les problèmes que celle-ci vit et de rechercher des solutions adéquates".

"Permettre l'acquisition de connaissances dans les domaines culturel ou pratique".

<u>Répartition par catégories des projets venant des animateurs</u>

Formation	41.2%
Regroupement-collectif	32.4%
Information	14.7%
Récréatif	5.9%
Cinéma	4.4%
Autres	1.5%
Communication	0.0%

Presque un projet sur deux mis sur pied par les animateurs est de type <u>FORMATION</u> et un projet sur trois est de type <u>REGROUPEMENT-COLLECTIF</u>.

Si l'on compare avec le BLOC 1 on note une certaine ressemblance entre les préoccupations des étudiants et celles des animateurs au niveau du moins des deux premières catégories.

L'animateur y apparaît toutefois beaucoup moins préoccupé de communication que de <u>formation</u> mais par contre très préoccupé de <u>regroupement-collectif</u>.

Soulignons encore que les PROJETS VENANT DES ANIMATEURS viennent au troisième rang dans la fréquence d'intervention des animateurs. Ils représentent, rappelons-le, 11.6% de l'ensemble de toutes leurs interventions.

Nous remarquons un décalage marqué entre la préoccupation à la communication des étudiants et celle des animateurs.

Bloc 3. <u>Les ateliers: visées éducatives</u>

"Ils permettent aux étudiants d'expérimenter certaines techniques de création et d'expression".

"Favoriser chez l'étudiant le développement de son potentiel de créativité et de ses habiletés particulières. Nécessité d'un apprentissage réel dans chacune des activités".

"Permettre aux étudiants d'acquérir une meilleure compréhension de l'art et d'élargir leur champ d'expression et de création artistiques par divers moyens d'information et d'initiation pratique à des formes spécifiques du langage artistique".

"Les ateliers socioculturels, en favorisant le contact avec différents modes d'expression, visent avant tout à ce que l'étudiant développe sa compétence générale comme personne. Il s'agit de lui faire découvrir ses aptitudes personnelles et de lui permettre de les faire agir concrètement. C'est aussi l'occasion qu'il saisisse les exigences liées à la réalisation de soi et à la mise en oeuvre de ses ressources. Il s'agit aussi de lui faire vivre la fonction libératrice de la création et ce qu'elle peut provoquer de changement en lui-même et dans la perception qu'il a de lui-même".

"Acquérir des habiletés spécifiques".

"Ils répondent à une demande d'apprentissage des étudiants et permettent l'initiation aux différents arts d'expression".

"Lieux d'apprentissage, de création et d'expression".

<u>Répartition des ateliers par catégories</u>

Artisanat	30.5%
Musique	15.6%
Expression corporelle	14.9%
Théâtre	5.7%
Autres	33.3%

Si l'on en juge par le tableau ci-haut les ateliers privilégiés par les animateurs sont de type <u>artisanat</u> (batik, cuir, macramé, poterie, etc.) en premier lieu. Viennent ensuite les ateliers de type <u>musique</u> avec 15.6% et les ateliers d'expression corporelle (ballet classique, ballet-jazz, danses sociales).

Rappelons que le bloc des ateliers constitue à lui seul 24.1% de l'ensemble des interventions des animateurs dans le réseau et que c'est dans ce secteur que les animateurs interviennent le plus fréquemment comparativement aux autres blocs.

C'est donc dire qu'ils représentent le véhicule le plus important des visées éducatives des animateurs. C'est un secteur qu'on aurait avantage à inventorier en profondeur étant donné sa si grande popularité. Il serait d'ailleurs intéressant d'étudier la cause de cette popularité. Est-ce la demande des étudiants? Ou bien cette forme d'intervention convient-elle davantage aux exigences d'efficacité, et de productivité "d'impact" de certains directeurs généraux ou de certains directeurs des services aux étudiants? Ou bien

l'animateur trouve-t-il dans cette forme d'intervention une valorisation en terme de quantité de gens rejoints et de qualité de formation dispensée?

Etant donnée l'importance de ce secteur, n'y aurait-il pas lieu de faire une étude approfondie des objectifs poursuivis dans les ateliers, des moyens de réalisation, des modes d'évaluation, des modes de financement, etc. pour vraiment faire connaître cet outil et travailler à le rendre davantage et toujours plus adapté aux réels objectifs de formation et d'éducation que nous poursuivons.

Cette étude nous démontrerait peut-être aussi que pour atteindre nos objectifs de formation et d'éducation ce moyen des ateliers n'est peut-être pas le meilleur. Peut-être aussi découvririons-nous que nous atteignons par les ateliers d'autres objectifs que ceux consciemment poursuivis.

Bloc 4. Les clubs: visées éducatives

"Permettent de susciter une vie communautaire en même temps qu'ils sont propices à certains apprentissages".

"Ils sont un facteur d'accroissement de la formation personnelle, tant au niveau de la communication, de l'apprentissage du travail en équipe, du développement du sens de l'initiative et des responsabilités".

"Développer le sens des responsabilités et leur faire prendre conscience de leurs limites".

"Aident à développer l'esprit d'appartenance à un groupe d'intérêt".

"Permettre aux étudiants de se rencontrer autour de projets communs et d'objectifs spécifiques".

"Amener l'étudiant à prendre pouvoir sur le groupe".

Répartition des clubs par catégories

Les sciences	19.0%	Musique	1.6%
Les arts	19.0%	Ethnies	1.6%
Jeux récréatifs	17.5%	Autres	19.0%
Média	15.9%		
Sports et plein air	3.2%		
Politique	3.2%		

Les clubs sont au quatrième rang des secteurs d'intervention des animateurs, soit 10.8% de l'ensemble de toutes les interventions des animateurs. A l'instar des PROJETS VENANT DES ÉTUDIANTS et des PROJETS VENANT DES ANIMATEURS, les CLUBS semblent être un lieu privilégié pour faire l'apprentissage de la vie en équipe, de la prise de responsabilités, de même qu'un terrain propice pour développer son sens de l'initiative et de l'autonomie.

A l'intérieur des activités du club, les étudiants semblent avoir beaucoup plus de latitude au niveau de la prise de décision. L'animateur n'y exerce en général qu'un suivi informel, tout heureux de voir des gens vouloir se prendre en main.

Nous constatons que les intérêts sont assez également partagés entre les SCIENCES, les ARTS, les JEUX RÉCRÉATIFS et les activités touchant le journal, la radio, l'information.

D'autre part, il serait plus que pertinent de savoir comment les animateurs interviennent dans les clubs pour faire en sorte que les étudiants fassent là les apprentissages dont il a été question plus haut. Quels types de relations s'établit-il entre l'animateur et les responsables de clubs? Jusqu'où vont l'autonomie et la possibilité de prendre des initiatives dans l'ensemble des clubs du réseau?

L'animateur est-il vraiment présent à la démarche du groupe et de quelle façon l'est-il pour favoriser l'atteinte de ses visées éducatives?

Autant de question et bien d'autres encore qui nous aideraient à préciser et à améliorer nos interventions dans le sens de notre fonction éducative dans ce secteur.

Bloc 5. Les groupes: visées éducatives

"Ils permettent aux étudiants de se former une certaine conscience sociale autour de situations précises et diverses; ils les éduquent au travail d'équipe, les confrontent à des opinions différentes, leur apprennent à négocier, à concilier, à prendre position. En fait, les groupes deviennent l'élément formateur de l'étudiant dans plusieurs dimensions".

"Développer l'autonomie des personnes à l'intérieur des groupes".

Division des groupes par catégories

Services communautaires	31.0%
Culturels	20.8%
Association étudiante	17.2%
Coopérative	13.8%
Pastorale	10.3%
Politique	6.9%
Voyages	0.0%
Cinéma	0.0%

Les groupes viennent au dernier rang en tant que secteur d'intervention des animateurs soit 5% de l'ensemble de toutes les interventions des animateurs du réseau.

Il ne faut cependant pas prendre ce pourcentage à la lettre, car le terme groupe pouvait porter à confusion: par exemple, les CLUBS sont des groupes, de même que les ATELIERS dans plusieurs cas. Aussi croyons-nous que les réponses (et c'est bien compréhensible vu l'imprécision des termes) n'ont qu'un caractère indicatif.

Les visées éducatives, elles, par ailleurs sont très claires, chez les deux répondants qui ont compris le terme "groupe" comme lieu où des personnes apprennent à se confronter et à travailler en équipe.

Ainsi, à la lumière de ces visées éducatives des "groupes", nous devrions peut-être surtout parler "du groupe" comme lieu privilégié de formation des étudiants, que ce groupe soit un atelier, un club, un comité, ou un regroupement de personnes autour d'un projet. Concernant cette notion du "groupe" comme moyen de formation, il serait aussi plus que pertinent de scruter plus en profondeur ce qui se fait effectivement dans les cégeps, comme ça se fait et quelles sont les possibilités qu'offre cette approche de formation par le groupe et en quoi l'intervention des animateurs est "formatrice" et/ou pourrait l'être davantage.

Les autres types d'activités: visées éducatives

Ceux-ci n'ont pas fait l'objet de regroupements particuliers. Ainsi toutes les activités de spectacles ont été additionnées sans être regroupées par types de sepctacles; de même que les expositions, les projets spéciaux, les ciné-clubs et les activités "autres", étant donné le manque d'information que nous avions pour nous permettre de les classer.

Les expositions: visées éducatives

"Ouverture à de nouveaux secteurs".

"Acquérir des informations permettant d'élargir ses horizons".

"Permettre à l'étudiant de s'ouvrir à différentes cultures. L'amener à préciser ses goûts pour les différents arts."

"Contribuent à développer l'esprit critique face à différents contenus culturels".

Les activités de cinéma: visées éducatives

"Se détendre en oubliant les misères de la vie quotidienne".

"Développer l'esprit critique face aux contenus culturels"

"Développer chez l'étudiant l'habitude de voir régulièrement de bons films".

"Favoriser le développement personnel de l'étudiant en lui présentant des films qui le mettent en contact avec des situations nouvelles, des idées nouvelles, des sentiments inconnus...".

"Faciliter chez l'étudiant une réflexion sur le film qui lui est présenté".

"Développer des habitudes qui augmentent ;a qualité d'écoute des spectateurs".

Pour les étudiants organisateurs:

"Favoriser l'apprentissage des différentes composantes du travail en équipe".

"Développer une meilleure connaissance du cinéma comme appareil culturel et idéologique".

"Permettre à chaque étudiant d'évoluer avec les membres du comité sa capacité de travailler en équipe, d'accomplir des tâches, d'assurer des responsabilités".

"Prendre connaissance de l'ensemble du processus de la présentation d'un film".

"Permettre à l'étudiant de devenir un élément actif dans le milieu".

"Développer une meilleure connaissance du milieu".

"Permettre le développement de relations interpersonnelles plus approfondies entre les membres du comité organisateur".

Les projets spéciaux: visées éducatives

"Ces projets permettent surtout de développer les différentes aptitudes à l'organisation, à la gestion, à la critique, à l'implication dans différentes manifestations. L'étudiant apprend aussi par ces différentes expériences, la façon de répondre à ses besoins et de créer les mécanismes satisfaisants, pour son développement autonome".

"C'est le lieu de l'imagination, de l'autonomie et de l'apprentissage de la débrouillardise".

Les spectacles: visées éducatives

"Sensibiliser les étudiants à un renouveau culturel".

"Favoriser le développement d'un sens critique face aux différents contenus culturels".

"Développer chez l'étudiant l'habitude d'assister régulièrement à de bons spectacles".

"Favoriser le développement personnel de l'étudiant par le biais de la musique et du théâtre".

Pour les étudiants organisateurs:

"Favoriser l'apprentissage des différentes composantes du travail en équipe".

"Développer des notions de base concernant l'administration des budgets".

"Développer une meilleure connaissance de la musique et du théâtre en tant qu'appareil culturel et idéologique".

"Permettre à chacun d'évaluer avec les membres du comité sa capacité de travailler en équipe, d'accomplir des tâches, d'assumer des responsabilités".

"Permettre à l'étudiant de devenir un élément actif dans le milieu".

"Développer une meilleure connaissance du milieu: ressources humaines et matérielles".

"Permettre le développement de relations inter-personnelles plus approfondies entre les membres du comité".

"Faire prendre connaissance aux étudiants de la présence d'autres intervenants culturels dans le milieu et de la nécessité d'établir des liens avec ces intervenants".

En guise de conclusion

Pour terminer ce chapitre sur les visées éducatives nous nous permettrons de citer un des répondants:

> "Il m'est difficile d'identifier les visées éducatives des activités.
>
> Ce que je privilégie est cependant très clair: les animateurs des activités et moi tentons de privilégier des interventions, auprès des participants et des organisateurs, qui vont les aider:
>
> . à devenir plus autonome;
>
> . à se donner une identité propre;
>
> . à vivre des relations inter-personnelles plus satisfaisantes;
>
> . à se situer socialement;
>
> . et à prendre conscience qu'ils sont un parmi d'autres".

Nous croyons avoir retrouvé chez les répondants des préoccupations se rapprochant beaucoup de celles mentionnées ci-haut et nous faisons nôtre cette synthèse qui touche les principales dimensions de l'être humain.

Mais tout n'a pas encore été dit sur la fonction éducative de l'animation socioculturelle et tout n'a pas encore été fait pour qu'elle atteigne ses buts.

APPENDICE

LE QUESTIONNAIRE

C-565

QUESTIONNAIRE

"LA FONCTION EDUCATIVE DES ACTIVITES SOCIOCULTURELLES"

Ne rien écrire dans cette colonne

Section I - Renseignements généraux

1. Nom du collège

____

2. a) Combien de personnes (animateurs, techniciens en loisirs ou récréologues) exercent des fonctions d'animation socioculturelle dans votre collège pour l'année 77-78?

	animateurs	techn. en loisirs	récréologues
plein temps			
mi-temps			

TOTAL: _____ _____ _____

b) Pour l'année 77-78, combien de personnes-ressources (autres que les trois catégories nommées en a) sont intervenues dans les activités de votre service de façon continue (ex. tout au long d'une session)?

_____

c) Assurez-vous des services aux adultes inscrits au Service d'Education des Adultes?

______

3. Budget global de votre service socioculturel

a) <u>Ressources</u>

Pour l'année scolaire 77-78, combien d'argent vous vient:

1. du poste V $ ______
2. des frais spéciaux $ ______
3. d'autres sources $ ______

nommez-les: ______________________

____

____

b) <u>Affectations</u>

Pour l'année scolaire 77-78, combien d'argent va:

1. en salaires $ ______
2. en budget d'opération (administration générale) $ ______
3. aux activités $ ______

Section II - Les activités socioculturelles

UTILISEZ LA GRILLE PROPOSÉE AUX PAGES 5 À 9 POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DE CETTE SECTION

1. Pour chacun des types d'activités nommés en A, B, C, ..., faites la liste de toutes les activités dans lesquelles vous êtes intervenu au cours de l'année scolaire 77-78. Répondez sur les lignes à gauche de la page.

2. Pour chacune de ces activités, répondez dans les carrés de la grille aux questions suivantes:

   a) combien d'étudiants étaient impliqués dans l'organisation de cette activité?

   b) combien d'étudiants ont participé à cette activité?

   c) combien de temps a duré cette activité pour toute l'année scolaire 77-78? Répondez en nombre d'heures.

   d) cette activité était-elle accessible aux étudiants seulement?

   e) ou était-elle accessible aussi aux gens de l'extérieur du collège? Crochetez la bonne réponse en colonne d ou e.

   f) indiquez quel pourcentage du budget total a été utilisé pour cette activité.

   g) cette activité a-t-elle eu lieu dans les locaux appartenant au Service d'animation socio-culturelle?

   h) dans d'autres locaux du collège?

   i) à l'extérieur du collège?

   Crochetez la bonne réponse dans g, h ou i.

   j) une évaluation est-elle prévue ou a-t-elle eu lieu à la fin de cette activité? Crochetez oui ou non.

   k) qui participe à cette évaluation?

   animateurs?

l) étudiants organisateurs?

m) participants?

Vous pouvez crocheter <u>une ou plusieurs</u> réponses de k, l et m.

n) l'organisation de cette activité a-t-elle été faite en collaboration avec des départements?

o) des professeurs?

p) l'association étudiante?

q) des étudiants?

r) d'autres services du collège? (les nommer)

s) le milieu extérieur?

t) autre?

u) pas de collaboration; l'activité a été organisée par le Service d'animation socio-culturelle seul.

Vous pouvez crocheter une ou plusieurs réponses de n à t.

v) Fonctions de l'animateur.

Pour chacune des activités listées, indiquez quel pourcentage approximatif de votre temps vous consacrez à l'organisation et à l'animation.

(Pour chaque activité, le total de ces deux colonnes doit égaler 100% - ex. organisation: 60% / animation: 40%).

1.	2. Etudiants touchés		Durée	Accessibilité		Budget	Lieux			Evaluation					Collaboration								Fonctions	
	a) organisateurs	b) participants	c) heures	d) étudiants seulement	e) gens de l'extérieur	f) $	g) socio-cult.	h) collège	i) extérieur	j) oui	non	k) animateurs	l) étudiants organisat.	m) participants	n) départements	o) professeurs	p) associations étudiantes	q) étudiants	r) service du collège	s) extérieur	t) autre	u) pas de coll.	v) organisation	w) animation
A - **Projets étudiants**																								
B - **Projets venant des animateurs**																								

1.	2. Etudiants touchés		Durée	Accessibilité		Budget	Lieux			Evaluation					Collaboration								Fonctions	
	a) organisateurs	b) participants	c) heures	d) étudiants seulement	e) gens de l'extérieur	f) %	g) socio-cult.	h) collège	i) extérieur	j) oui	non	k) animateurs	l) étudiants organisat.	m) participants	n) départements	o) professeurs	p) associations étudiantes	q) étudiants	r) service du collège	s) extérieur	t) autre	u) pas de coll.	v) organisation	w) animation
C - Ateliers																								
D - Clubs																								

1.	2. Etudiants touchés		Durée	Accessibilité		Budget	Lieux			Evaluation					Collaboration								Fonctions	
	a) organisateurs	b) participants	c) heures	d) étudiants seulement	e) gens de l'extérieur	f) $	g) socio-cult.	h) collège	i) extérieur	j) oui	non	k) animateurs	l) étudiants organisat.	m) participants	n) départements	o) professeurs	p) associations étudiantes	q) étudiants	r) service du collège	s) extérieur	t) autre	u) pas de coll.	v) organisation	w) animation
E - Groupes																								
F - Production de spectacles																								

1.	2. Etudiants touchés		Durée	Accessibilité		Budget	Lieux			Evaluation					Collaboration								Fonctions	
	a) organisateurs	b) participants	c) heures	d) étudiants seulement	e) gens de l'extérieur	f) %	g) socio-cult.	h) collège	i) extérieur	j) oui	non	k) animateurs	l) étudiants organisat.	m) participants	n) départements	o) professeurs	p) associations étudiantes	q) étudiants	r) service du collège	s) extérieur	t) autre	u) pas de coll.	v) organisation	w) animation
C - **Expositions**																								
B - **Projets spéciaux**																								

1.	2. Etudiants touchés		Durée	Accessibilité		Budget	Lieux			Evaluation						Collaboration								Fonctions	
	a) organisateurs	b) participants	c) heures	d) étudiants seulement	e) gens de l'extérieur	f) Σ	g) socio-cult.	h) collège	i) extérieur	j) oui	non	k) animateurs	l) étudiants organisat.	m) participants	n) départements	o) professeurs	p) associations étudiantes	q) étudiants	r) service du collège	s) extérieur	t) autre	u) pas de coll.	v) organisation	w) animation
J - Ciné Clubs																								
K - Autres																								

<u>Section III</u> - <u>Questions ouvertes</u>

RÉPONDEZ DIRECTEMENT SUR LE QUESTIONNAIRE OU EN UTILISANT DES FEUILLES SUPPLÉMENTAIRES, AU BESOIN

1. Fonctions de l'animateur socio-culturel.

   En relation avec la dernière question de la section II,

   qu'est-ce que <u>vous</u> entendez par "organisation"
   et qu'est-ce que <u>vous</u> entendez par "animation"?

2. Visées éducatives.

   Pour chacun des blocs d'activités que vous venez d'analyser à l'aide de la grille en section II (A, B, C.....) dites en quoi vous considérez qu'elles sont profitables à l'étudiant.

Une fois le questionnaire complété, réunissez les pages 1-2-5-6 -7-8-9-10 et envoyez-les avant le 23 juin 1978 à

Jean-Claude Deschênes
Collège de Sainte-Foy
2410, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, Québec G1V 1T3

Merci de votre collaboration.